

FOYERS ARDENTS

N°27

MAI-JUIN 2021



Liberté et addictions

SOMMAIRE

Editorial		3
Le mot de l'aumônier	Le conséquentialisme	5
Oui je le veux !	La gourmandise	6
Pour les petits comme pour les grands	Allo... Les enfants !	8
La cité Catholique	Le pouvoir de l'Etat et le droit de l'Eglise	11
Fiers d'être catholiques !	Le clergé catholique	13
Pour nos chers grands-parents	Les addictions	14
La page des pères de famille	Cercle vicieux	16
Dossier pour tous	Usage et mésusage de l'alcool, quelques repères	18
Le coin des jeunes	Un songe	22
Article juridique	Laïcité et séparatisme	24
Connaître et aimer Dieu	Pardonnez-nous nos offenses	26
Trucs et astuces	Humidité	27
Haut les cœurs	Au cœur de la nuit, la lumière brille	28
Du fil à l'aiguille	Tapis d'éveil	29
Le coin des jeunes	A la conquête de soi	30
Un peu de douceur	Savoir vivre à table	31
Se former pour rayonner	La liberté et la mort	32
Le coin des jeunes	La prière	35
Mes plus belles pages		37
Restaurer une maison ancienne	Les huisseries (1)	38
Actualités culturelles		40
La page médicale	La déshydratation	41
Le Cœur des FA		42
Bel canto		43

Abonnement à FOYERS ARDENTS (6 numéros)

2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

M, Mme, Mlle.....

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse mél (important pour les réabonnements) :

Année de naissance : Tel :

J'offre cet abonnement (comme cadeau de naissance, de mariage, d'anniversaire, de Noël, ou autre)

à :

Adresse mél obligatoire :@.....

J'inclus mon règlement par chèque à l'ordre de : Foyers Ardents

Abonnement 1 an simple : 20 € (prix coûtant)

Abonnement 2 ans : 40 €

Abonnement de soutien : 30 €

Achat au numéro : 4 €

Abonnement étranger : 35 €

Editorial

Chers amis,

Depuis la faute d'Adam et Eve, l'homme traîne à sa suite un éventail d'addictions au péché. Pour certains il a pris une ampleur et une visibilité plus importante que pour d'autres mais n'est-ce pas là la base de tout examen de conscience rigoureux ? Comment en traitant des addictions qui touchent chacun d'entre nous, ne pas parler de cette liberté des enfants de Dieu qui nous permet de monter sur la montagne et de considérer tous les événements actuels à l'aune de notre amour personnel pour notre créateur et de notre capacité à engager une véritable proximité d'âme avec Lui ?

Nombreux sont ceux aujourd'hui qui ont compris que ce grand mot : « liberté », symbole de la république, était en fait un piège qui se rétrécissait chaque jour. On se lamente, impuissant devant l'étau qui se resserre...

Dans ce numéro, nous traitons de cette notion pour aider chacun à mieux la comprendre et à en tirer les conclusions nécessaires ; mais nous sommes-nous posés, en toute honnêteté, la bonne question... ?

Ne faut-il pas reprendre la parole de saint Pierre : « Comportez-vous en hommes libres, non certes en hommes qui font de la liberté un voile jeté sur leur malice, mais en serviteurs de Dieu. » ? N'est-ce pas là le secret de la liberté ? Et plutôt que de s'attarder sur les maux des temps actuels, ne faut-il pas plutôt se pencher sur ce qui est en notre pouvoir : nous comporter en hommes libres : serviteurs de Dieu ?

La vraie liberté n'est-elle pas celle qui nous permet d'user des outils qui nous sont proposés et des progrès qui nous sont offerts en les dominant par une indifférence de l'âme qui n'adore que son seul Dieu et qui est comblée par son amour ? Quelle responsabilité portent les parents qui chargent les écrans de nourrir l'âme et l'esprit de leurs enfants... ! Comment pourront-ils parler ensuite de pureté, des lois du mariage sans rougir, surtout quand ils ont montré un mauvais exemple ?... Otons tout de suite l'inquiétude des parents qui

craignent que leurs enfants ne réussissent pas leurs études s'ils n'ont pas la pratique des écrans dès le plus jeune âge ; la preuve du contraire a maintenant été faite dans de nombreuses familles !

L'homme n'aura vraiment acquis la liberté que quand il saura maîtriser ses passions, dominer ses instincts en orientant ses actes vers le bien suprême. « L'homme n'échappe à l'obéissance des choses d'en haut qui le nourrissent que pour choir dans la servitude des choses d'en bas qui le dévorent¹. »

Depuis Adam et Eve, nous sommes condamnés à une lutte sans merci entre le bien et le mal, mais ce monde « libertaire » n'aurait-il pas réussi ce stratagème savant de nous faire prendre nos esclavages pour des libertés ?

La vraie liberté ne s'obtient pas en ayant accès à toutes les connaissances en quelques clics, en ayant à la portée de main tout ce qui flatte notre orgueil, notre paresse et nos sensualités, elle s'obtient par le renoncement. Redisons avec saint Augustin : « Aie au fond du cœur la racine de l'amour : de cette racine il ne peut rien sortir que de bon². »

Pour lutter contre nos addictions, il faut déjà les reconnaître ! Si parfois elles sont évidentes, elles se sont aussi souvent insérées de façon très subtile dans les vies de chacun en s'installant au cœur de nos foyers...

Nous ne sommes pas ici pour faire un catalogue de toutes les addictions qui existent, nous en évoquons quelques-unes aujourd'hui : la gourmandise, le monde virtuel et toutes ses dérives, l'alcool, le travail... ; nous avons déjà parlé de la drogue³, nous aurions aussi pu élargir encore notre champ de vision en citant, les jeux d'argent, les courses hippiques -source de tant de drames-, le sport à outrance et toutes les passions qui ruinent les âmes de ceux qui s'y adonnent, leur foyer et leurs familles ; il suffit de reprendre les péchés ca-

pitaux de notre examen de conscience pour en comprendre la racine.

Mais nous voulons aider chacun à se poser les bonnes questions, à prendre ses responsabilités en comprenant combien elles ont de retentissement sur son entourage. L'article des pères de famille, ceux du coin des jeunes seront de bons guides pour cet examen de conscience approfondi.

En second lieu, il faut les combattre ! Le moyen souverain est de recourir à la prière ; nous en avons fait notre thème de notre FA n°26 mais nous vous en parlons encore aujourd'hui. Il faut demander à Dieu, sans jamais se lasser : « Car qui-conque demande, reçoit ; et qui cherche, trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe. Si donc vous, tout méchants que vous êtes, vous savez donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le lui demandent⁴ ? »

Dieu écoutera notre prière et nous donnera alors les moyens, nous fera rencontrer les bonnes

personnes, nous proposera des opportunités qu'il faudra savoir saisir et qui nous aideront à abandonner ces addictions de toutes sortes et à retrouver notre liberté d'enfant de Dieu : la seule que personne ne peut nous ôter !

Courage ! Soyons virils avec notre âme et n'en faisons pas une loque informe, molle et affa-die. « C'est en résistant aux passions, et non en leur cédant, qu'on trouve la véritable paix du cœur.¹ »

Que Notre-Dame des Foyers Ardents nous aide, en ces temps si périlleux pour notre salut, à redevenir comme ces petits enfants que Notre-Seigneur aimait tant !

Marie du Tertre

¹ Gustave Thibon

² Saint Augustin, Commentaire de la première épître de saint Jean, VII, 8

³ FA N°17

⁴ Saint Luc, Chap.11 – V. 11 et 13

⁵ Imitation de Jésus-Christ Livre I- Chap.VI

Nouveau :

Après le Rosaire des Mamans, découvrez une nouvelle publication de Foyers Ardents : Le Petit catéchisme de l'éducation à la pureté du R.P. Joseph.

D'un usage pratique, ce petit catéchisme est destiné à tous les parents catholiques qui doivent connaître leurs devoirs dans la transmission à leurs enfants des lois de la vie. Appuyé sur l'enseignement des Papes, ce livre montre qu'au-delà des connaissances, c'est en réalité toute une éducation à la pureté qui est requise. Dans une période si défavorable à cette vertu, voilà les réponses et les conseils donnés aux parents pour communiquer à leurs enfants ce qu'ils doivent savoir d'une manière vraiment surnaturelle, progressive et appropriée.

<http://foyers-ardents.org/abonnements/>

Prix : 5€ + frais de port : 2,16 euros (1 exemplaire) ; 3,94 euros (2 ou 3 exemplaires) ; 5,91 euros (4 à 6 exemplaires) ; 8,64 euros (7 à 9 exemplaires) ; Offerts pour 10 exemplaires)



Mois de mai : mois de Marie

1^{er} mai : saint Joseph Artisan



Le mot de l'aumônier Le conséquentialisme



Dans sa parfaite sagesse, Dieu a instruit les hommes de ses voies d'une manière progressive et de différentes manières. Il leur a également fait connaître ses lois qui les aident à cheminer sur les sentiers qui mènent à Lui sans s'égarer et sans risquer de l'offenser. Selon l'incitation du psalmiste, l'humanité doit aimer ces commandements qui émanent des profondeurs de Dieu, qui lui apprennent à vivre des mœurs divines et lui donnent l'espérance de parvenir aux célestes félicités.

Il faut cependant reconnaître que la fidélité pour les observer toujours comme ils ont été donnés peut requérir des hommes de grands sacrifices et exiger une vertu proportionnée. Bien souvent, l'alternative qui se présentait devant les chrétiens a pris une dimension radicale : ou l'héroïsme ou le péché. Quelle force d'âme il faut alors pour ne pas vaciller et se laisser emporter par la facilité !

En ces instants difficiles, la tentation présente devant les yeux de ceux sur lesquels elle s'abat, le cortège de toutes les avanies qui lui seront réservées si elle choisit le parti de la vertu. Et, par ailleurs, elle s'efforce de réduire à presque rien le péché qu'on commettrait à choisir le parti du monde. L'étouffement de la conscience par de faux raisonnements est le plus grand mal qui puisse survenir.

Parmi eux, il existe celui du "conséquentialisme". A la vue des maux vrais ou supposés que l'on redoute de voir fondre sur soi, la nature se révolte et proclame qu'il est impossible que Dieu puisse exiger de tels sacrifices. Et, si c'est impossible, cela signifie qu'on ne peut être tenu d'embrasser un parti qui est si contraignant et qui risque de bouleverser si profondément notre existence. Mais, en réalité, il est faux que Dieu ne puisse pas exiger de nous de très grands sacrifices. Toute l'Histoire Sainte nous montre le contraire. Dieu ne veut que notre bien et nul ne sait mieux que Lui dans quelles circonstances Il nous place pour nous faciliter le cheminement vers le Ciel. Nous ne sommes, de plus, jamais tentés au-delà de

nos forces et la grâce nous est infailliblement donnée pour accomplir les choix vertueux que nous devons faire.

Voyons par exemple, comment le Catholicisme a défendu l'indissolubilité du mariage. Lothaire II, roi de Lotharingie de 855 à 869, voulut obtenir du Pape Nicolas Ier la reconnaissance de la nullité de son mariage afin de pouvoir épouser sa maîtresse Waldrade. Sur le ferme refus du pontife romain, le roi, furieux, fit le siège de Rome. En vain. Le Pape ne céda pas et Lothaire dut se retirer vaincu.

Encore plus saisissant est le cas de saint Thomas More, chancelier du royaume d'Angleterre, qui s'opposa au divorce du roi Henry VIII pour épouser Anne Boleyn et qui paya de sa vie sa détermination. En cela, il ne faisait qu'imiter l'attitude de l'Eglise de Rome qui préféra perdre le royaume d'Angleterre en 1527 plutôt que de trahir la loi divine et de salir l'honneur de la femme légitime d'Henry VIII, Catherine d'Aragon. Ces dignes émules de saint Jean-Baptiste n'hésitent pas à perdre leur vie ou un royaume pour la fidélité à un principe.

Plutôt mourir que de commettre un péché. Telle est la seule devise possible. A violer la loi divine pour éviter des épreuves, nous nous plaçons dans un danger plus grand, celui de perdre nos âmes.

Il faut en être très convaincu aujourd'hui où la pression anti-catholique et opposée à la loi naturelle ne cesse de croître. C'est la demande que nous faisons à la très sainte Vierge Marie pour tous les foyers ardents que nous confions à son Cœur Dououreux et Immaculé.

Père Joseph

Le temps de Carême est suffisamment proche pour que nous vivions encore des bons fruits de nos résolutions et de nos efforts de cette sainte quarantaine... à moins que le grand Alleluia de Pâques ait, en un malheureux gigot et quelques œufs en chocolats, renversé toutes les nouvelles habitudes que nous nous étions bien promis de tenir beaucoup plus longtemps, du moins sur le plan temporel ! Nous sommes, en effet, bien faibles dès qu'il s'agit de quelques plaisirs de la table, et nous nous laissons facilement tomber dans le piège de la gourmandise, source de bien des maux pour la santé de notre âme aussi bien que celle de notre corps.

Saint Grégoire le Grand enseigne que la gourmandise a cinq façons de nous attaquer : « *Praepopere, laute, nimis, ardentem, studiose.* »

- *Propere*, « avant l'heure » : cela vise les personnes qui ne savent pas attendre l'heure des repas, et qui s'autorisent souvent des collations supplémentaires.
- *Laute*, « avec recherche » : condamne ceux dont l'estomac ne sait pas se contenter de mets simples et simplement apprêtés, mais auxquels il faut toujours des plats délicats et savoureux.
- *Nimis*, manger « trop » : lorsqu'on dépasse sans nécessité la mesure dont le corps a besoin. En soi, le désir des aliments est une bonne chose « afin d'entretenir notre corps, de vivre pour servir Dieu, et d'acquérir de nombreux mérites ». Mais cet appétit qui était bon dans le principe, s'est dérégulé sous l'action du péché originel, et s'est mis à réclamer un superflu qui dépasse de beaucoup le nécessaire.
- *Ardentem*, c'est manger avec avidité et précipitation, se jeter sur la nourriture en ne pensant à plus rien d'autre. L'âme chrétienne, au contraire, s'applique à garder la modestie à table. Elle ne touche aux ali-

ments qu'après avoir élevé son cœur vers Dieu. Elle mange lentement et paisiblement, cherchant à occuper son esprit de pensées plus nobles que sa nourriture.

- *Studiose*, s'adresse à ceux qui apportent un soin extrême à la composition de leur repas, au choix et à la préparation des aliments ; qui sont toujours préoccupés par ce qu'ils vont manger. Bien sûr que l'on recevra ses invités en leur offrant un repas soigné, mais le reste du temps, on sera plus sévère avec soi-même dans un esprit de mortification personnelle.

La gourmandise, dit saint Thomas, est le foyer des autres péchés. En effet, une alimentation excessive alourdit le corps et l'esprit, n'encourage pas au travail mais plutôt à la somnolence.

Elle détruit la santé ; ne dit-on pas que l'on creuse sa tombe avec sa fourchette ? Une personne qui a vécu en « bon vivant » souffre de nombreux maux de digestion, poids, foie, circulation... elle a intoxiqué son organisme.



Celui qui mange trop, ou mal, a des discours souvent déplacés ou même grivois, des gestes ou attitudes démesurés. Son esprit s'émousse, il peine à réfléchir et travailler. « Un ventre chargé n'engendre pas de pensées subtiles » constate saint Jérôme !

Oui je le
veux !

Enfin la gourmandise détruit toute dévotion, comme la fumée étouffe le feu. La prière est une élévation de l'âme vers Dieu, or cette « élévation » est rendue impossible par l'alourdissement que cause l'intempérance.

Que l'on fasse un bon repas en famille pour une occasion ou une autre, cela est nécessaire. Que l'épouse cuisine un bon petit plat à son mari de temps en temps, ou que monsieur se lance dans l'art de la pâtisserie, cela redonne courage et aide au maintien du moral. Mais il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui tout est fait pour « le plaisir » ! Les sens sont flattés en permanence par un tas de sollicitations, que ce soit dans les magasins, les activités, l'installation de la maison... on se trouve en perpétuel état de séduction. Les publicités captent toutes les attentions, où que l'on porte le regard ; et à l'heure d'internet, bien fort est celui qui échappe à tant de tentations qui, peu à peu, viennent à bout des volontés les plus fermes.



Alors, si notre faiblesse commence par notre assiette ; si ce que je mange, et sa quantité, a trop d'importance dans mon esprit ; si je veux sans cesse que « ce soit bon » ... pourquoi serais-je ensuite étonné de prendre plus souvent de l'alcool, ou une cigarette ? ... et pourquoi résister à passer des heures jusqu'au milieu de la nuit devant une série que je suis incapable d'arrêter alors que je m'écroule de fatigue ?... C'est le début de l'esclavage, je m'auto-satisfais sans le moindre remords, allant toujours plus loin dans la chute, car plus rien ne me contente. La pente est facile d'accès, mais, une fois au fond du fossé, saurais-je m'en extirper ? Ce petit manque de volonté du début se sera vite transformé en une montagne d'impuissance !

Pour guérir tous mes maux, il faut d'abord que je regarde mon assiette : est-elle trop co-

pieuse, je me servais plus modérément. Est-elle trop riche ? Je la simplifierais n'ajoutant qu'exceptionnellement tout surplus habituel de beurre, fromage, et autres sauces qui satisfont tant mon palais. Je me limiterais seulement aux vrais repas, me refusant d'ouvrir le réfrigérateur à toute heure dès que je suis désœuvré. Et cette volonté que j'aurais progressivement retrouvée, me fortifiera pour le reste !

Pensons aussi à toutes ces autres « gourmandises » auxquelles nous nous adonnons souvent sans limites de quantité, de durée, de qualité... toutes ces petites « addictions » qui peuvent ruiner dans tous les sens du terme, notre ménage et notre famille : ces heures d'écrans, ces achats compulsifs, jeux d'argent, paresse au détriment de nos différents devoirs d'états... tous ces attachements désordonnés qui nous font doucement descendre cette fameuse pente !

Revoiyons cela à deux, établissons ensemble un règlement ferme et précis, quitte à le mettre par écrit pour y revenir régulièrement. Profitons de ce printemps pour arracher ces mauvaises herbes qui étouffent notre mariage, et risquent parfois de nous séparer dangereusement l'un de l'autre, jusque même dans l'intimité de notre chambre. Soutenons-nous dans ce combat de longue haleine, notre union sacrée en vaut tant la peine !

Sophie de Lédinghen



31 mai : Marie Reine

Vous pouvez toujours appeler... vos enfants ne vous entendent pas, ils sont branchés, scotchés, connectés...ou plutôt déconnectés de la vie normale au profit de ce monde fascinant des écrans en tous genres, enfermés dans une bulle dont ils peinent à s'extraire. La liste des troubles générés par ces moyens modernes de prétendue « communication » s'allonge d'année en année : attention, mémoire, isolement, violence, difficulté dans l'expression... Nos enfants sont en danger sur bien des plans : moralité, pornographie, « rencontres », temps perdu, perte des notions de réalité... nous n'avons pas fini de découvrir la nocivité de ces écrans multiples sur cette jeunesse d'autant plus surexposée du fait de l'actuelle période de confinement.

Les enfants de moins de 10 ans passent en moyenne **4 heures par jour** devant les écrans, et les petits de moins de 2 ans, **3 heures** ! C'est beaucoup trop pour ces jeunes intelligences qui sont d'autant plus fragiles et réceptives à toutes les émotions et excitations suscitées par les jeux et films regardés. Nous sommes plus marqués par ce que l'on voit, personne ne peut y être imperméable, alors quel impact sur de jeunes esprits ?!

Tous ces simulateurs désincarnent la personne qui regarde, et trompent ses sens (la vue et l'ouïe d'abord, et maintenant le toucher) entraînant une confusion entre le réel et l'irréel. Tromperie également dans la facilité à faire les choses : d'une simple pression du doigt l'enfant arrive à faire des choses extraordinaires : combats, constructions, longues distances parcourues... le poussant hors de la difficulté de la vie réelle. On s'invente alors un autre monde où l'on exclut l'effort et le sacrifice, n'acceptant plus de

contraintes. Un monde où l'on se réfugie au lieu de se divertir, pour goûter cette facilité si contraire à ce que l'on vit hors des écrans.

Les adolescents, eux, sont plus attirés par le phénomène des réseaux sociaux. Alors qu'ils ne parlent pas chez eux, ils recherchent les mises en relations avec d'autres, un contact immédiat où ils se racontent, se montrent, se valorisent, développant à outrance ce narcissisme propre à leur âge, et espérant que l'autre se livre à son tour.

Il faut savoir que les réseaux sociaux manipulent nos cerveaux, modifient nos intentions, captent notre attention. Les ingénieurs qui y travaillent ont mis en place une panoplie d'astuces pour

nous maintenir connectés le plus longtemps possible. La science de cette manipulation s'appelle la « captologie », elle utilise sciemment l'informatique et les nouvelles technologies pour influencer les utilisateurs. Elle crée de nouveaux algorithmes dans le but de nous manipuler (ex : Facebook, Google...).

Par exemple, parfois des étiquettes de notifications rouges s'allument, donnant un sentiment d'urgence à notre cerveau pour nous pousser à cliquer.

Leur objectif est de nous garder

en ligne le plus longtemps possible. L'algorithme connaît tout de nous, ce que l'on aime, ce que l'on va regarder sur nos écrans, nos sujets d'intérêt... aussi nous envoie-t-il de nouvelles informations sur ce que l'on aime regarder !

Il y a aussi des jeux ou des actions qui s'activent en tirant vers le bas, comme les machines à sous au casino ! Cela nous envoie un choc de dopamine (hormone du plaisir). Le problème étant que l'on peut très vite être dépendant à la dopa-



mine qui nous récompense un instant, pour nous laisser ensuite une sensation de vide... alors on recommence pour en avoir d'autres, comme un chien ramène la balle pour obtenir son sucre ! Ainsi les ingénieurs captent les failles de notre cerveau pour nous donner un maximum de dopamine, ils poussent la machine à nous rendre de plus en plus dépendants. Seulement voilà qu'à force de pousser la machine, cette dernière s'est mise à évoluer toute seule, pour finir par échapper aux ingénieurs. Aujourd'hui elle n'est bien souvent plus sous contrôle, au point d'inquiéter tous ces chercheurs et inventeurs. Ils connaissent parfaitement le danger addictif et manipulateur de ces outils qu'ils ont inventés et les interdisent à leurs propres enfants, les mettant même dans des écoles où l'on ne travaille pas sur des ordinateurs !

Sur les réseaux sociaux, c'est la réalité qui est faussée ; tout y est beau, mis en valeur, idéal alors que ce n'est pas la vérité, ce qui modifie les relations en profondeur. La captologie pousse les jeunes à se comparer à ce qu'ils voient, et leur donne un sentiment de déprime, de culpabilisation.

Alors, comment faire quand on sait que le téléphone portable est aujourd'hui devenu un outil indispensable en dépit de ses nombreux inconvénients, que les jeunes de 13 à 18 ans passent 40% de leur temps de veille sur les écrans, que 60% des Français se disent incapables de se passer de leur téléphone durant une journée... que 50% des Français, et 70% des jeunes consultent leur téléphone toutes les dix minutes ?!

La première chose à faire est de donner le plus tard possible un téléphone à son enfant : après le bac si on le peut (oui, je sais bien que cela paraît sévère, mais il faut savoir si l'on veut vraiment « le bien supérieur de notre enfant »). Il est impératif de ne pas lui permettre d'avoir accès à internet tout de suite. Qu'il apprenne progressivement à s'en servir : un téléphone est fait pour téléphoner ! On peut très bien lui confier (plus facilement aux jeunes filles) un téléphone

très simple et limité à l'occasion d'un voyage seul en train, par exemple, pour se rassurer (votre enfant, lui, est souvent moins inquiet que vous de prendre le train seul..., il pourra toujours emprunter le téléphone de son voisin pour signaler le retard du train). Par ailleurs cela apprend aussi à savoir se débrouiller. Plus de maturité avant de commencer à utiliser un téléphone retarde l'addiction. Quand on est plus mûr, on est plus fort.

Il doit y avoir des règlements familiaux à respecter (et pour cela les parents en donneront l'exemple) : pas de téléphones dans les chambres, ni dans le salon. L'idéal étant que chacun le laisse dans l'entrée ou la cuisine. Combien de jeunes (et de moins jeunes !) consultent leur téléphone même dans leur lit, pour des informations de bien peu d'importance ?!

Savoir dire « non », mais en proposant autre chose. Si vous dites « arrête ton téléphone et prends un livre ! », cela ne marchera pas. À vous parents de lancer une conversation, d'organiser une activité, un jeu de société, une promenade... Décidez aussi en famille tous ensemble de ce que vous pouvez faire.

Pour limiter les multiples activités sur le téléphone, on peut également « déconstruire l'outil téléphone » en offrant à nos enfants un appareil photo, un réveil, un lecteur de CD pour écouter de la belle musique...

Pour les plus jeunes, le téléphone de papa ou de maman est souvent devenu « une nounou » ! Au moins, a-t-on la paix pour un bon moment ! Or les jeux excitent les enfants en les gavant de dopamine ! Pas étonnant que ces petits redoutent de se coucher le soir, mettant des heures à trouver le calme nécessaire à leur endormissement ! Si nos plus jeunes font un peu de chahut, c'est qu'ils ont besoin d'être occupés, ou que l'on s'occupe d'eux, ou tout simplement besoin de sortir prendre l'air et se défouler.

Enfin, il est nécessaire de « veiller », de contempler, de réfléchir, de faire ce silence en soi alors que les écrans empêchent nos enfants de « se re-



Pour les petits
comme pour
les grands

tirer », d'avoir une vie intérieure qui puisse les élever vers le bon Dieu.

Il suffit d'observer un quai de métro ou un arrêt de bus : les gens sont tous rivés sur leurs téléphones en jouant des pouces à toute allure, écouteurs sur les oreilles ! On ne sait plus rester à ne rien faire... il faut que les doigts bougent et que la tête traite plusieurs idées à la fois ! Aujourd'hui le silence fait peur, l'inaction inquiète... mais alors quand réfléchit-on ?

Apprenons à nos enfants à écouter le chant des oiseaux, le bruit du vent dans les feuilles. Aidons-les à prendre le temps de bien faire les choses, sans précipitation et à aimer le silence reposant de notre maison.

Tout n'est pas perdu, nous avons encore la main et pouvons encore maîtriser l'usage familial du téléphone. Pour cela apprenons tous, parents et enfants, à nous passer de nos téléphones plusieurs heures chaque jour et même plusieurs

jours d'affilée, à ne communiquer que les informations importantes... notre vie de famille ou personnelle ne regarde pas les autres, le gâteau du dimanche, si réussi soit-il, n'a pas à faire le tour de toutes nos connaissances ! Notre vie de famille est notre histoire à nous, et ne regarde que nous, ce sont des petits secrets que nous nous réservons comme de petits trésors. C'est aussi tout cela qui fait la force d'une famille : ses souvenirs précieux, ses combats pour le bien commun, l'unité familiale qui préserve du mal ambiant, et toutes les grâces que l'on puise chaque jour, tous à genoux devant le crucifix... « Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal ! »

Sophie de Lédinghen

Au vu des nombreuses commandes nous avons réédité toute la collection !

Commandez nos anciens numéros à nouveau disponibles

(25 € par an, soit 6 numéros ou 5 € l'un, port compris) :

N° 1 à 7 : Thèmes variés

N° 8 : La Patrie

N° 9 : Fatima et le communisme

N° 10 : Des vacances catholiques pour nos enfants

N° 11 : Pour que le Christ règne !

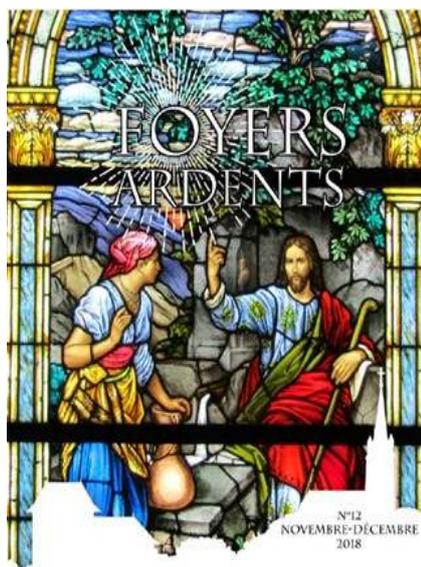
N° 12 : Savoir donner

N° 13 : Savoir recevoir

N° 14 : Notre amour pour l'Eglise

N° 15 : Mission spéciale

N° 16 : D'hier à aujourd'hui



N° 17 : Mendiants de Dieu

N° 18 : L'économie familiale

N° 19 : La souffrance

N° 20 : La cohérence

N° 21 : La noblesse d'âme

N° 22 : La solitude

N° 23 : La vertu de force

N° 24 : Le chef de famille

N° 25 : Le pardon

N° 26 : La prière

Le pouvoir de l'État et le droit de l'Église en temps d'épidémie

La cité
Catholique

L'épidémie récente a conduit l'État républicain à décréter de telles restrictions (de déplacements, de rassemblements, etc.) que les français ont été empêchés de remplir leurs devoirs de chrétiens de nombreux dimanches et fêtes au cours de l'année écoulée. Avec les multiples confinements qui se sont succédés, les messes ont été interdites pendant de longs mois, tout comme les sacrements de mariage et de baptême et bien d'autres cérémonies religieuses. Ainsi le culte public rendu à Dieu a été supprimé au nom d'un impératif de santé publique. Les catholiques se sont alors trouvés face à un dilemme : soit obéir à l'État qui s'est donné pour mission de protéger par tous les moyens la santé des français, soit respecter les commandements de l'Église nécessaires pour faire son salut et désobéir par conséquent aux lois civiles en assistant par exemple à des messes clandestines. Comment résoudre ce dilemme ? L'État a-t-il le droit d'imposer aux citoyens des lois qui s'opposent directement aux commandements de l'Église ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de comprendre en premier lieu pourquoi l'État poursuit cette mission de santé publique qui l'a conduit à subordonner toute vie sociale à des impératifs sanitaires et si cette mission est légitime au regard du bien commun. Depuis la proclamation des Droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août 1789, l'extension illimitée des droits individuels, inspirée par la philosophie libérale, est promue par notre système politique. L'homme moderne exige ainsi que toute la société soit intégralement orientée vers la maximisation de son bien-être personnel. Des organismes supranationaux comme l'OMS ont d'ailleurs transformé la définition même de la santé présentant celle-ci comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité¹ ». Une conséquence directe de cette extension des droits s'est donc fait sentir très tôt

dans le domaine du soin. Un médecin écrivait récemment que « l'aléa, le hasard et la mort devinrent trois variables inadmissibles de l'existence. La santé devenue un dû et le bien-être un bien inaliénable, plus question d'en admettre le prix, une date de péremption ou qu'un imprévu puisse y mettre fin². » Le chef de l'État n'a-t-il pas déclaré le 12 mars 2020 qu'il fallait lutter contre le virus « quoi qu'il en coûte » ? Le philosophe Olivier Rey constatait quant à lui que l'INSEE avait fait disparaître de ses statistiques annuelles sur les causes de mortalité des français la cause « mort de vieillesse », mentionnant que l'on meurt nécessairement d'une pathologie identifiable, ce qui sous-entend que celle-ci aurait pu être prise en charge et qu'il revient au système hospitalier de nous guérir de tout, y compris des maladies liées à la dégénérescence du corps qui survient inéluctablement à un certain âge. Il n'est alors pas étonnant que la politique de santé de l'État de prendre en charge tout le monde (et de confiner le pays en fonction du nombre de lits de réanimation occupés dans les hôpitaux) trouve sa justification dans ce désir ancré dans l'esprit de nos contemporains de se soustraire à la peur de la mort et de tout ce qui peut y conduire. Cette justification se trouve en plus renforcée par les conditions de vie modernes : la mondialisation provoque depuis plus d'un siècle la circulation quotidienne de millions de personnes et de biens dans le monde entier, multipliant ainsi les risques de véhiculer très rapidement avec eux toutes sortes de virus d'un bout à l'autre de la planète. Les nombreuses privations imposées par l'État ne sont pas nouvelles en soi. Les historiens nous rappellent par exemple que le « couvre-feu » existait déjà au Moyen-Âge (il était alors le « signal de retraite qu'on donne dans les villes de guerre pour se coucher ») et qu'il est même devenu la norme dans l'ensemble des villes occidentales du XIV^{ème} au XVIII^{ème} siècle : « les chartes de coutumes et les ordonnances de police four-

millent d'interdictions de circuler de la tombée de la nuit au lever du jour. Elle est à la fois une mesure préventive contre les incendies qui menacent les maisons en bois, de régulation des horaires de travail et de sûreté publique³ ». Mais ce qui est radicalement différent à notre époque, c'est que le couvre-feu imposé par les pouvoirs publics est d'un genre nouveau : « ni mesure militaire, ni disposition chrétienne visant à instaurer une alternance claire entre travail et repos, il relève d'une police sanitaire déployée dans le contexte très spécifique de la pandémie de Covid-19 qui, faut-il le rappeler, reste pour l'heure la moins « faucheuse » de l'histoire de l'humanité⁴ ». Les politiques de santé et les mesures d'hygiène publique n'étaient certes pas inconnues au Moyen-Âge : le Roi de France Jean II le Bon avait par exemple tenté de réagir aux suites de la Peste noire en promulguant en 1352 une ordonnance établissant pour le royaume des règles sanitaires afin d'éviter une nouvelle hécatombe, comme celle interdisant aux habitants de préparer par eux-mêmes tout médicament « à cause du péril de mort et de l'empirement de la maladie, car il n'est pas vraisemblable qu'ils connaissent le remède juste ». L'existence d'une politique de l'État en matière de santé publique n'est donc pas en elle-même illégitime au regard de la poursuite du bien commun.

Ce qui change depuis la Révolution, c'est que cette politique ne recherche plus le bien de la société mais celui de chaque individu (quitte à enfermer ceux qui sont bien portants), qu'elle est disproportionnée par rapport à la gravité de l'épidémie actuelle mais que, de plus, elle n'est pas menée en coordination avec l'Église comme par le passé mais contre elle. Au temps de Jean II le Bon, le Pape Clément VI avait lui aussi décidé d'un ensemble de mesures d'urgence : il avait fait ouvrir de nouveaux cimetières, construire des logements individuels isolés pour les pestiférés et établir un rapport quotidien sur le nombre des morts. Le Professeur d'histoire du droit Cyrille Dounot explique qu'il a toujours existé un « droit canonique de l'urgence, adaptant les règles liturgiques aux nécessités, [qui] n'est pas sans rappeler l'existence d'un droit propre aux temps d'épi-

démie, lors de pestes en particulier, dont s'approchent certaines dispositions étatiques actuelles⁵ ». La différence entre l'action de l'État et celle de l'Église est que cette dernière va pouvoir utiliser les sacrements et les prières comme remèdes aux désolations dont sont affligés les chrétiens car les prêtres et les évêques « ne sont pas moins chargés de la santé et du salut du peuple » que l'État. Et l'Église a toujours affirmé qu'en aucun cas le peuple ne pouvait être privé des sacrements, y compris si les clercs doivent les administrer au péril de leur vie. C'est malheureusement tout l'inverse aujourd'hui : la hiérarchie de l'Église n'a plus recours à son droit canonique de l'urgence et s'en remet à l'État qui, de son côté, n'a de toute façon pas l'intention de coordonner son action avec elle et préfère ramener le culte catholique à des restrictions identiques à celle d'un vulgaire commerce.

Dans ces circonstances, les chrétiens n'ont d'autres choix que de réitérer le geste courageux d'Antigone qui défia le pouvoir de Créon pour enterrer son frère Polynice. Face aux lois illégitimes d'un État qui prétend que « la loi de la République est supérieure à la loi de Dieu⁶ », les catholiques doivent rappeler à nouveau que « Dieu est Roi des nations » et que « les sociétés politiques ne peuvent sans crime se conduire comme si Dieu n'existait en aucune manière, ou se passer de la religion comme étrangère et inutile⁷. »

Louis Lafargue

¹ Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé du 22 juillet 1946.

² Stéphane Velut, *L'hôpital, une nouvelle industrie*, Collection « Tracts », Gallimard, 2020.

³ Arnaud Exbalin, *Le couvre-feu permanent : une histoire longue du confinement nocturne*, The Conversation.

⁴ Une étude récente de l'IRSN a montré que la surmortalité liée au coronavirus en France pour l'année 2020 n'est que de 3,72% pour l'ensemble de la population.

⁵ Cyrille Dounot, *Le droit canonique en temps d'épidémie*, L'Homme Nouveau, 13 avril 2020

⁶ Déclaration du Ministre de l'Intérieur du 1^{er} février 2021.

⁷ Léon XIII, encyclique Immortale Dei du 1^{er} novembre 1885.



Dans le développement et l'organisation de la civilisation occidentale, *le clergé catholique, non seulement parce qu'il rassemblait tant de génies et de héros, mais encore parce qu'il avait la triple mission d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, se tint en première ligne, irremplaçable.*

Il a été aidé en cela par de nombreux catholiques laïcs qui apportèrent une contribution essentielle à la naissance d'une nouvelle civilisation : des monarques, d'innombrables femmes chrétiennes, inspirés par le clergé, principe vital de la nation.

Comme l'a dit Pie XI dans un mot célèbre : « Tous les bienfaits que la civilisation chrétienne a portés dans le monde sont dus, du moins à leur origine, à la parole et à l'action du sacerdoce catholique. »

Si l'on regarde l'histoire de l'Eglise d'un œil avisé, on saura en voir les imperfections, mais ce sont celles du plus grand chef-d'œuvre que le monde ait connu. (...) Qui a fait pour l'humanité ce qu'ont réalisé des prêtres comme Léon le Grand, saint Jean-Baptiste de la Salle et saint Vincent de Paul ? Les prêtres, qui comptent parmi les plus grands amoureux du monde, dont le cœur brûle d'amour pour le

Christ crucifié et ressuscité, sont au cœur de ce que l'histoire a produit de plus noble : l'un d'eux contracta la lèpre avec les lépreux sur une île du Pacifique ; un autre fit vœu de soigner les malades au prix de sa propre vie ; un autre offrit de se substituer à un garçon aux galères, un autre encore s'avança parmi les prisonniers d'Auschwitz et dit : « Prenez-moi ! » pour sauver un compagnon d'infortune (...) Nul plus grand amour, nul plus grand héroïsme, nulle plus grande réalisation ! (...)

Car si l'héroïsme consiste essentiellement, non à agir, mais à souffrir, non à acquérir, mais à renoncer, non à triompher mais à se sacrifier, alors d'innombrables catholiques, prêtres et laïcs, à travers les âges, méritent le titre de héros, à l'image de leur Maître, Notre-Seigneur.

Ces prêtres catholiques, ces hommes discrets qui ont changé les âmes ou cours de l'histoire, (...) ces héros qu'aucune chanson ne célèbre ont, jour après jour, transformé l'histoire et, en un sens, l'éternité, à l'autel du Saint Sacrifice, au confessionnal, au catéchisme et au chevet des mourants (...).

Ainsi, c'est dans les traces de géants que nous, catholiques d'aujourd'hui, mettons nos pas ; c'est à les égaler que nous devons travailler ! Pour ce faire, nous avons besoin de nous rappeler la saga des hauts faits et de l'héroïsme catholiques. Quel puissant stimulant constitue, dans les moments de danger ou de solitude, cette connaissance que nous ne sommes jamais seuls, que nous sommes entourés de certains des plus grands esprits de l'humanité, de frères qui, bien que leur combat sur terre soit terminé, continuent de nous protéger et de prier pour nous avec toute la puissance qu'ils ont aux Cieux ! Epaules contre épaules, ils se tiennent avec nous face à toutes les forces ténébreuses de ce monde¹.

¹ Les citations en italique sont tirées du livre du Père W. Slattery – Comment les catholiques ont bâti une civilisation.

Nos désirs nous mesurent et nous sommes à peu près ce que nous désirons (un chartreux).

Chers grands-parents,

Qu'est-ce que l'addiction ?
Qu'est-ce qu'un addict ?

Avant de travailler sur ce sujet, nous avons tenté d'expliquer le terme. Nous sommes arrivés à définir un « addict » comme « *une personne qui s'enferme dans la dépendance d'un produit ou d'un comportement* ». Il y a bien dans l'addiction une notion d'enfermement dans une dépendance. L'addict perd une partie de sa volonté au profit de comportements qui lui procurent généralement un plaisir immédiat souvent suivi d'une période de regret ou de déprime. Ce dérèglement peut concerner l'usage de produits (alcool, tabac...) ou des comportements (achats compulsifs, téléphone, internet...). La vie de l'addict est envahie par sa faiblesse et il lui est extrêmement difficile d'en sortir. La dépendance d'un produit (alcool, tabac...) ajoute un assujettissement pharmacologique. Les niveaux d'addictions sont évidemment très variables, de la simple accoutumance pouvant être combattue par un acte fort de volonté, à l'addiction profonde demandant des soins médicaux, tous les stades existent.

Ces dérèglements peuvent concerner des choses qui utilisées avec mesure, seraient bonnes en soi (alcool, téléphone, internet...) et pour lesquelles le mal vient de l'excès et la dérive insidieuse, ou mauvaises dès l'origine (drogue, pornographie).

Bien que le sujet ne soit pas nouveau, nous pensons qu'un tel article n'aurait pas été rédigé il y a 30 ans. En effet, ce qui est nouveau, c'est



la généralisation du phénomène à des degrés très divers, certainement entraînée par la facilité avec laquelle chacun peut trouver un objet à son intempérance (l'illimité dans tous les domaines) et le peu d'armes dont on dispose pour faire face.

Bien entendu, on pourra toujours dire qu'il ne s'agit que d'une question de volonté et que c'est à chacun de réagir face à ces tentations de dérèglement. Cela n'est pas faux mais certainement insuffisant.

Nous pensons que la généralisation des addictions vient principalement de 3 causes.

- La faiblesse de la volonté face à l'usage aisé de biens légitimes,
- La facilité de l'accès à ces biens, à laquelle s'ajoutent la publicité et la mode...
- Le sentiment d'abandon que peuvent ressentir certains jeunes.

Nous allons aborder successivement chacun de ces facteurs en essayant de trouver dans quelle mesure nous, grands-parents, pouvons agir.

La faiblesse de la volonté.

« Je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas » (Saint Paul). Rien de nouveau sous le soleil ! Dès le principe, l'homme a toujours été attiré par la facilité et le confort et rebuté par la souffrance et l'effort. Ce qui est nouveau, c'est que le progrès permet à l'homme de vivre avec un minimum d'effort et donc le moins d'exercice de volonté possible. L'eau chaude coule du robinet, le four micro-ondes réchauffe les plats et la vidéo procure une activité passive et distrayante par un simple « clic ». Même si ces

progrès sont bons en soi, il nous paraît bien de prendre quelques distances avec eux de façon à permettre à nos jeunes et moins jeunes de faire agir leur volonté dans les actes du quotidien. Sans nous en rendre compte, nous sommes tous « addicts » au progrès. Nos enfants ne comprendront plus que l'on puisse se passer de climatisation, de musique, de sucreries de supermarché, que le chauffage ne soit pas un droit. Nous sommes sûrs de nous, convaincus que ce confort est un dû définitif ! Le pape Pie XI dans son encyclique sur l'éducation¹ constate que, si maintenant nous ne croyons plus au bonheur par le progrès technique, nous avons de plus en plus tendance à nous attacher aux choses « terrestres et éphémères ». Les vacances, la maison de campagne ou la location, peuvent être l'occasion de trouver un peu de rusticité. Ce séjour sera heureusement complété par un camp scout ou autre dans lequel les enfants donneront à leur volonté l'occasion d'agir...

La facilité d'accès aux biens.

Là il faut être catégorique. Un enfant faible devant telle ou telle tentation (du frigidaire à l'ordinateur) ne devra pas accéder facilement à l'objet de sa faiblesse. Certes, il faut apprendre aux enfants à user de tout avec mesure mais... nous sommes inégaux devant la tentation ! Un addict à la vidéo ne saura pas user avec raison de ce moyen. Un alcoolique ne saura pas user avec mesure de la bouteille... Face à l'addiction, l'éducation ne suffit pas ! Il faut éloigner la tentation ! D'une manière générale, il est important de ne pas mettre à la disposition des enfants tous les moyens modernes qui les tentent tant. Chez les grands-parents, l'usage d'internet doit être soumis à la nécessité et à l'autorisation et son accès techniquement le plus limité possible. Vous nous répondrez que les jeunes ont leurs portables certes... mais agissons là où nous le pouvons ! A cela doit s'ajouter l'exemple d'une vie

simple, équilibrée, peu sensible aux modes, comprenant des activités de détente communes, des jeux, des conversations...

Le sentiment d'abandon

Bien souvent, l'addiction compense un manque ou un simple manque d'assurance. Tel fume parce qu'il a besoin d'être reconnu, telle autre court les magasins de « fringues² » parce qu'elle a peur de ne « pas être dans le coup », un autre vit sur internet parce qu'il a peur du réel... Notre monde individualiste génère chez beaucoup de nos jeunes un sentiment de solitude auquel il est difficile de pallier... Le « solitaire » se réfugie alors dans une « zone de confort » où il ressentira un bien-être ou une reconnaissance éphémère. La répétition de ces abandons évoluera insidieusement vers la dépendance...

Ce sentiment d'abandon est un phénomène fréquent ! L'évolution vers une addiction peut en être une conséquence mais il peut y en avoir d'autres plus graves ! Les jeunes ont besoin de se sentir reconnus ! Si tel ou tel se sent isolé chez nous, il faut y remédier ! Trouver le point sur lequel on pourra lui montrer que l'on s'intéresse à lui et qu'il pourra trouver chez nous un accueil bienveillant. Quand les rapports sont difficiles avec les parents, les grands-parents peuvent avoir un rôle d'écoute et de valorisation de nature à « garder le contact » et permettre à l'enfant de se sentir reconnu sans se créer un personnage artificiel et fragile...

Nous avons bien conscience que, dans le domaine des addictions, le rôle des grands-parents est délicat... le constat arrive souvent trop tard ! Prions notre bonne sainte Anne de nous aider à être vigilants et justes dans ce rôle de grands-parents.

Des grands-parents

¹ *DIVINI ILLIUS MAGISTRI* Lettre encyclique de sa sainteté le pape PIE XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse 1929.

² *Ce qui – avec mesure – est bon !*

En cours élémentaire, la maîtresse rappelle l'importance du respect des horaires.

Votre maman vous dit certainement qu'il faut venir à table en obéissant au premier appel. C'est pareil à l'école.

Un petit garçon commente : « Oh oui, d'ailleurs hier soir maman s'est mise en pétard contre papa... Elle l'a appelé 3 fois. Il faisait ses jeux à l'ordinateur comme tous les jours. Comme il ne venait toujours pas, on a commencé le dîner sans lui... »

Visiblement ce n'était pas un cas isolé....

La fuite du père, parfois inconsciente

Tous les pères, à un moment ou un autre, sont attirés par une activité qui peut devenir une dépendance. Que les activités soient bonnes ou mauvaises en soi, presque toutes peuvent entraîner une addiction : les jeux, internet, les réseaux sociaux, le sport, l'alcool voire la drogue ou la pornographie, et même le travail. Il s'agit d'un processus progressif : d'abord des cas ponctuels, puis excessifs avant la dépendance pathologique difficile à traiter.

Cette évolution aboutit à une certaine fuite du père par rapport à sa famille ou son épouse. Souvent inconsciente, c'est une entrée dans un cercle vicieux qui peut faire de gros dégâts.

L'origine est fréquemment compréhensible : la fatigue liée aux jeunes enfants, le souci donné par les adolescents, le vide une fois les grands enfants partis de la maison, l'ambiance entre mari et épouse, le stress professionnel ou simplement la pression de ses responsabilités de chef de famille.

Face à la difficulté qui est réelle, le père croit trouver une solution, un soulagement ou un oubli par un mauvais moyen.

Des circonstances défavorables

Untel a l'habitude de consulter et traiter ses clients professionnels le soir, le week-end, en vacances. Devant ses enfants, ses amis ou en tête à tête avec son épouse, il a toujours de bonnes raisons. Mes clients (ou mon patron, ou mes collègues) comptent sur moi...je travaille sur des

sujets qui ne peuvent pas attendre, c'est important...il faut bien que j'obtienne cette promotion pour notre bien...

De nombreux hommes se réfugient dans un travail acharné à cause d'un complexe d'infériorité qui remonte souvent à l'enfance. Le message reçu par l'enfant était du genre : « tu n'es pas aussi doué que ton frère », « tu ne feras jamais rien de bon dans la vie ». Peu d'encouragements, peu de travail sur les qualités humaines de l'enfant en dehors de celles concernant sa réussite scolaire. Ils ne se sont pas sentis aimés pour eux-mêmes. Le complexe d'infériorité pousse l'adulte à devenir perfectionniste et à vouloir prouver sa valeur aux autres. D'autres hommes, à l'opposé, se réfugient dans la paresse « pourquoi travailler sérieusement ou faire des efforts en famille, puisque je ne suis qu'un bon à rien ? »

Certains ne se méfient pas des addictions, parce qu'ils ont eu l'exemple de leurs parents ou les influences de leurs amis : à famille de fumeurs, enfants fumeurs... de mauvais amis (ou un internet sans dispositif de filtrage) amènent à la pornographie.

La fuite du père est un cercle vicieux. Certains ne se sentent pas capables de participer à l'éducation des enfants et même à leurs soins matériels. Peut-être n'ont-ils pas eu la chance de voir l'entraide de leurs pères et mères dans ces circonstances ? Peut-être sont-ils trop perfectionnistes ou manquent-ils aussi de confiance en eux, en leur épouse et en la Providence ?

Les reproches de l'épouse peuvent aggraver le cercle vicieux : l'homme qui aime sa femme ne veut pas affronter une épouse contrariée. Si cela



de, il se dit qu'il ne réussira jamais à être agréable à son épouse...et fuit le conflit en s'isolant.

Culpabiliser ne sert à rien, prendre conscience du danger, des circonstances qui y contribuent et avoir envie de changer est essentiel. Chacun doit y contribuer.

Conséquences pour les enfants

Le dépendant vit dans un monde égocentrique. Il se replie sur lui-même, absorbé par ses peines ou ses plaisirs, ce qui va à l'encontre du don de soi nécessaire à une vie de famille réussie et sanctifiante. Les impacts sont nombreux : sur l'ambiance familiale, sur la qualité de la prière, sur le moral ou la santé, sur l'équilibre de vie.

Les dépendances du père donnent le mauvais exemple aux enfants et peuvent blesser leur personnalité d'une manière qui ne se révélera que plusieurs années après.

De nombreuses études se sont penchées sur un cas extrême : l'augmentation des suicides de jeunes¹. Au-delà des cas liés à des maladies psychiatriques ou des troubles psychiques aigus, le suicide est l'aboutissement d'un cheminement douloureux mais souterrain. Derrière l'évènement déclencheur final, il existe souvent des mobiles plus profonds. « Dans 50% des cas, le jeune suicidaire appartient à une famille au sein de laquelle il ne peut recevoir la stabilité, la sécurité et la chaleur affective nécessaire à son épanouissement². »

Sans arriver à cette extrémité, des enfants peuvent changer de comportement à l'école ou à la maison parce qu'ils souffrent de l'attitude de leur père ou de l'ambiance familiale. Soyons attentifs à ces indices !

Rien n'est perdu, tout est possible !

Si vous lisez cette revue, c'est que vous voulez réussir votre rôle de père et conduire votre famille vers le ciel. Ne souhaitez-vous pas le bonheur et l'épanouissement de vos enfants et de votre épouse ? Malgré vos imperfections, avec vos qualités et avec la grâce de Dieu ? Tout reste possible !

Détectez vos dépendances et leurs impacts négatifs par l'examen de conscience, par les conseils ou les réactions de votre épouse, de vos amis voire de vos enfants est la première étape pour

décider d'agir. La motivation doit être profonde : les enfants, l'épouse, l'amour de Dieu, la nécessité de casser le cercle vicieux avec ses souffrances et ses épreuves pour se sentir mieux.

Nous sommes corps et âme : dans toute dépendance, des facteurs physiologiques et physiques (les substances psychoactives et les hormones) se combinent aux facteurs psychologiques (la volonté, le tempérament). Par exemple, la dopamine, hormone du plaisir, est stimulée par la plupart des activités sur écrans, et incite à les prolonger.

Pour s'en sortir, il est donc utile de remplacer la dépendance que l'on fuit, par une activité bénéfique et d'observer les effets positifs qui nous encourageront à nous priver de la dépendance initiale. Ainsi l'excès de smartphone ou d'internet sera mieux combattu en remarquant le plaisir venant des jeux avec les enfants, des discussions, des moments de qualité avec son épouse, de la lecture ou du bricolage...

Il faudra persévérer... le carême, l'avent ou l'été sont des périodes suffisamment longues pour faciliter des changements d'habitudes, éloigner les tentations et réussir un sevrage. La prière et le recours fréquent aux sacrements seront un atout majeur.

Dans tous les cas, bénins ou sévères, l'aide de personnes de confiance, au-delà de son conjoint, est essentielle à la réussite : bons amis, prêtres mais aussi médecins ou associations spécialisées pour les cas difficiles.

Nous avons tous nos faiblesses, voire des dépendances : les accepter et chercher à s'en corriger sont des occasions d'humilité et de progrès dans la sainteté. Ne nous décourageons pas, le bon Dieu saura nous guider si nous avons confiance en Lui.

Hervé Lepère

¹ 600 suicides de jeunes de moins de 25 ans par an, soit 16% du total des décès de cette tranche d'âge. Source : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, janvier 2015

² Revue du Centre Catholique des médecins français N° 54, cité par AFS N° 33

Usage et mésusage de l'alcool : Quelques repères

Dossier
pour tous

Le sujet n'est pas nouveau. La difficulté réside dans le fait que l'usage de certains alcools est bénéfique (y compris sur le plan sanitaire), mais que leur abus ou mésusage comporte des risques graves. Et pourtant, il n'est pas rare de constater une banalisation du sujet. « *Allez, un dernier* », « *Ce n'est pas tous les jours Noël* », « *J'arrête quand je veux* ». Y compris dans les milieux les plus chics ou traditionnels. Quelques repères pour entretenir notre vigilance sur le plan physique et aussi moral.

Epidémiologie

L'usage d'alcool est très courant dans notre pays ; il a aussi une place importante dans les rites sociaux. Il peut être expérimental, occasionnel ou régulier.

On considère que 20% de la population adulte dépasse une consommation de 5 verres/ jour¹.

L'alcool est responsable de 41 000 décès par an en France, soit 7% de tous les décès, dont 16 000 par cancer, 9 900 par maladie cardiovasculaire², près de 3000 par accident de la route, et de 10 à 20 % des accidents du travail déclarés¹.

Dans un échantillon de consommateurs d'alcool, 11% ont déclaré que leur consommation a augmenté pendant le confinement décrété en raison de la pandémie COVID. Les raisons invoquées sont l'ennui, le manque d'activité, le stress et le plaisir³.

En moyenne quotidienne, le nombre de passages aux urgences en lien direct avec l'alcool représente jusqu'à 3,1% (variabilité régionale). Il s'agit en majorité d'intoxications éthyliques aiguës².

La consommation varie aussi suivant les régions en fonction du type d'alcool. Le nord et l'est de la métropole sont davantage concernés par la consommation de bière, le sud par la consommation de vin, l'ouest par les alcools forts et les autres types d'alcool².

Définitions

L'usage simple, ou usage à faible risque, est défini par une consommation à la fois asymptotique, et inférieure aux seuils recommandés en France⁴. Nous ne nous y attarderons pas, mais convenons qu'une consommation régulière et modérée de certains alcools (exemple du vin) peut avoir certains bienfaits pour la santé, en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, et même sur le déclin cognitif.



La Société Française d'Addictologie décrit trois catégories de mésusage de l'alcool⁴ :

- l'usage à risque,
- l'usage nocif,
- l'usage avec dépendance.

1- L'usage à risque

- Il est d'abord un risque différé et cumulatif. La morbidité (complications listées ci-dessous) et la mortalité augmentent au-delà de 21 verres par semaine chez l'homme et de 14 verres⁵ par semaine chez la femme ou encore de 4 verres par occasion pour un usage ponctuel.

- Il est aussi un risque immédiat lorsque la consommation peut devenir nocive dans certaines circonstances.

La liste n'est pas exhaustive : conduite de véhicule ; travail à un poste de sécurité ; consommation rapide ou associée à d'autres substances psychoactives ; pathologies organiques ou psychiatriques associées ; modification de la tolérance ; situations physiologiques particulières (grossesse, dette de sommeil...).

2- L'usage nocif et la dépendance

« L'usage nocif et l'usage avec dépendance, correspondent aux formes symptomatiques de l'usage, c'est-à-dire qui se traduisent par des conséquences visibles sur le plan social, psychologique ou médical⁴. »

3- L'usage avec dépendance est une conduite d'alcoolisation caractérisée par une perte de la maîtrise de la consommation par le sujet, indépendant donc de la quantité ou des dommages (qui restent souvent liés). Apparaissent une « tolérance » à l'alcool et des signes de sevrage plus ou moins prononcés. « L'alcoolisme chronique est une intoxication chronique provoquée par l'absorption de boissons alcoolisées, absorption souvent renouvelée et généralement par petites doses. Cette forme d'alcoolisme, la plus grave d'ailleurs, est parfois méconnue sous prétexte qu'elle n'occasionne pas d'ivresse ; bien des personnes en sont atteintes et l'ignorent. Ce fait, tous les médecins praticiens le constatent dans toutes les classes de la société⁶. »

Mais on aurait tort d'associer la problématique de l'alcool aux jeunes qui font la fête et qui abusent, ou aux adultes alcooliques. Grâce aux limites suivantes données en nombre de verres, on se rend compte que dans une soirée de mariage par exemple on peut vite les dépasser. Et passé ces limites, on s'expose aux risques listés. Cependant chacun doit se connaître car pour certains ces limites seront déjà bien supérieures à ce qu'ils peuvent supporter.

Au total, les règles chiffrées faciles à retenir sont :

- **jamais plus de 4 verres par occasion pour l'usage ponctuel;**
- **pas plus de 21 verres par semaine pour l'usage régulier chez l'homme (3 verres par jour en moyenne, pas tous les jours) ;**
- **pas plus de 14 verres par semaine pour l'usage régulier chez la femme (2 verres par jour en moyenne, pas tous les jours).**
- **aucune consommation dans certaines circonstances (enfance, grossesse, conduite automobile ou travail sur machine, certaines maladies...).**

Principaux dommages physiques de l'usage nocif de l'alcool.

Les concentrations en alcool sont plus faibles dans les boissons fermentées (vin, bière, cidre,... etc) que dans les boissons distillées (qui contiennent par ailleurs des alcools plus toxiques. On se souvient de la réplique célèbre d'Audiard : « *On a arrêté la production, les clients devenaient aveugles* »).

L'usage nocif, qui définit les « consommateurs à problèmes », voit apparaître des dommages liés à une consommation à risque répétée.

Voici une liste des dommages habituellement cités⁴ :

- Dommmages somatiques - traumatismes :
Hypertension artérielle – cardiomyopathie, augmentation du risque d'un cancer, pancréatite et cirrhose, polynévrite, épilepsie, delirium, dysfonctionnement sexuel.
- Dommmages psychologiques et psychiatriques :
Anxiété, dépression, troubles du sommeil, dommages cognitifs, suicide et tentative de suicide.
- Dommmages relationnels :
Problèmes conjugaux, maltraitance, dysfonctionnement familial.
- Dommmages sociaux et professionnels :
Perte d'emploi, arrêt de travail, précarisation, violence, rixes et problèmes judiciaires, perte du logement, accident de la voie publique et du travail.

Essai d'appréciation morale un don du Ciel...

L'invention de la culture de la vigne est attribuée à Noé. Dom Guéranger souligne la miséricorde de Dieu qui donne le vin à l'homme pour soutenir sa faiblesse. « Jusqu'au temps du déluge, nos ancêtres soutinrent leur existence par l'unique secours des fruits de la terre. Mais lorsque Dieu jugea à propos dans sa sagesse et sa miséricorde d'abrèger la vie de l'homme afin de resserrer le cercle de ses dépravations il daigna lui permettre de se nourrir de la chair des animaux, comme

pour suppléer à l'appauvrissement des forces de la nature. En même temps Noé, poussé par un instinct divin, exprimait le jus de la vigne (Gn 9,20) ; et un nouveau supplément était apporté à la faiblesse de l'homme. »⁷

« Le vin, c'est la vie pour l'homme quand on en boit modérément » (Si 31 ,27). Ce don du ciel apporte santé – le bon samaritain « versa de l'huile et du vin sur ses blessures » (Lc 10, 34) ; saint Paul conseille à Timothée « cesse de ne boire que de l'eau, prends un peu de vin à cause de ton estomac et de tes fréquents malaises » (1Tm 5,23) - et aussi joie : « Gaité du cœur et joie de l'âme, voilà le vin qu'on boit quand il faut et à sa suffisance. » (Si 31,28) et « Vous, faites croître l'herbe pour le bétail et les plantes à l'usage des humains, pour qu'ils tirent le pain de la terre et le vin qui réjouit le cœur de l'homme. » (Ps 103, 14 -15)

Pie XII disait : « Le vin est en soi une chose excellente. Sans faire état de la sagesse populaire, dont les Saints Livres ont maintes fois adopté les maximes, soit pour louer le vin soit pour en blâmer les excès, tout chrétien se rappelle que le premier miracle du divin Maître aux Noces de Cana consista dans la transformation d'une copieuse quantité d'eau en vin généreux. (...) Usant de l'intelligence que lui avait donnée le créateur, l'homme fit le pain à partir du blé et le vin à partir du raisin, et le fils de Dieu fait homme, prenant entre ses mains créatrices ces produits essentiels de la terre et de l'homme, soutiens et stimulants de sa vie passagère, les changea dans sa puissance et bonté infinies en soutiens et stimulants de la vie qui ne passe pas. Depuis 2000 ans, les générations chrétiennes puisent dans le sacrement du pain et du vin l'aliment de leur vie spirituelle (...). Le travail de l'homme et le fruit de ses efforts servent à l'action de grâce, à l'adora-



tion, à l'expiation et à la prière ; ils préparent la matière qui sera convertie en nourriture et en boisson pour la vie de l'âme. »⁸

... malheureusement dévoyé

L'Eglise enseigne que « la gourmandise est l'amour déréglé du manger et du boire. (...) En ce qui concerne le boire elle se manifeste sous deux formes :

- l'ivresse quand il s'agit d'un acte transitoire (péché) ;
- l'ivrognerie (parfois appelé alcoolisme) quand il s'agit de l'habitude de boire (vice).»⁹

« L'action raisonnable et librement ordonnée à une fin constitue la caractéristique de l'être humain. (...) De plus, il est tenu de conformer toutes ses ac-

tions aux exigences de l'ordre moral. Étant donné que les dynamismes naturels et les instincts aveugles sont impuissants à assurer par eux-mêmes une activité ordonnée, l'usage de la raison et des facultés supérieures s'avère indispensable, tant pour percevoir les normes précises de l'obligation, que pour les appliquer aux cas particuliers. De là découle l'obligation morale de ne pas se priver de cette conscience de soi sans vraie nécessité. Il s'ensuit qu'on ne peut troubler la conscience ou la supprimer dans le seul but de se procurer des sensations agréables, en s'adonnant à l'ivresse ou en absorbant des poisons destinés à procurer cet état, même si l'on recherche uniquement une certaine euphorie. »¹⁰

Aux effets physiques listés ci-dessus, ajoutons les conséquences morales suivantes de l'ivresse ou de l'ivrognerie : impureté - « Ayant bu du vin, Noé fut enivré et se dénuda. » (Gn 9,21), abrutissement, pauvreté – « restera indigent qui aime les plaisirs, point ne s'enrichira qui aime vin et bonne chère (Pr 21,17), bouffonnerie (recherche immodérée des jeux, des plaisanteries

et de tout ce qui peut exciter le rire chez les autres), loquacité (quand l'homme qui a trop mangé ou trop bu parle sans discernement, révèle tout ce qu'il devrait taire, il manque à la réserve qu'il devrait garder), querelles, violences, parfois meurtre. « L'ivresse excite la fureur de l'insensé pour sa perte, elle diminue sa force et provoque les coups. » (Si 31,30).

Voici ce que le saint Curé d'Ars disait: « Il n'en est pas de l'ivrognerie comme des péchés qui, avec le temps et la grâce se corrigent. Pour celui-là, il faut un miracle de la grâce, et non une grâce ordinaire. Me demanderez-vous pourquoi les ivrognes se convertissent si rarement ? En voici la raison : c'est qu'ils n'ont ni foi, ni religion, ni pitié, ni respect pour les choses saintes. Rien n'est capable de les toucher et de leur faire ouvrir les yeux sur leur état malheureux. »¹¹

Ces effets se font aussi sentir à l'échelle du foyer familial et de la société. « L'alcoolisme brûle les veines de tout un peuple ; il épuise la race bien plus profondément que le carnage des batailles. »¹²

A celui qui sait qu'il ne peut résister à la tentation, on ne peut que donner le conseil de la fuite. Fuir devant une occasion très prochaine de tomber est un acte de courage qui se demande dans la prière.

Pie XII disait : « Dans plus d'un pays du monde, l'intempérance dans la boisson, conduisant aussi souvent à l'alcoolisme, est devenu aujourd'hui une cruelle menace et une réelle tragédie spirituelle pour des milliers d'âmes. Qui fera le compte des foyers brisés par ce péché ? Qui mesurera la somme de biens pour les âmes auxquelles ce péché a fait obstacle ? C'est un mal social et une destruction spirituelle qui réclament l'étude éclairée et le zèle dévoué de tout apôtre, laïc et ecclésiastique. »¹³

Et de conclure : « Comment rester indifférent devant les terribles conséquences physiques et morales de l'alcoolisme ? »⁸

En conclusion

Laissons au pape Pie XII le mot de la fin « Il peut certes y avoir de sérieuses raisons de se priver de vin, raisons de prudence personnelle, d'amour du prochain, de réparation religieuse pour ses propres fautes ou pour celle des autres. Sous cet aspect, beaucoup ont fait et font encore de bien graves sacrifices. Mais il est néanmoins légitime de mettre en évidence de façon aussi scientifique que possible, les hautes qualités alimentaires et hygiéniques du vin. Nous sommes persuadés qu'en cela vous rendrez service à l'humanité, car en même temps vous aiderez à préciser la mesure hors de laquelle l'usage de toute créature est un abus. »⁸

« Avec le vin ne fais pas le brave, car le vin a perdu bien des gens » (Si 31,25).

Et saint Paul : « Que vous mangiez, que vous buviez, (...) faites tout pour la gloire de Dieu. » (1Co 10,31)

Dr L

1- *Recommandations de la SFA 2003 - Les mésusages d'alcool en dehors de la dépendance. Usage à risque - Usage nocif.* Alcoologie et Addictologie 2003 ; 25 (4S) : 1S-92S

2- *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* - Février 2019. Santé publique France.

3- *Enquête Santé Publique France*, recueil du 30 mars et 1er avril 2020

4- *Recommandation de bonne pratique 2014 - Mésusage de l'alcool : dépistage, diagnostic et traitement.* Alcoologie et Addictologie. 2015 ; 37 (1) : 5-84

5- L'unité de mesure servant à définir les seuils de risque en France est le verre-standard, défini par une quantité d'alcool pur de 10 grammes, correspondant approximativement à 10 cl de vin, à 25 cl de bière à 5 % vol, ou à 3 cl d'alcool à 40 % vol.

6- *Précis de médecine préventive.* Docteur PH Haddad. 1949. Chapitre 15 - Fléaux -sociaux alcoolisme.

7- *L'année liturgique.* Dom P Guéranger. Tome V : Le carême. p4.

8- *Allocution au septième congrès de la vigne et du vin.* Pie XII. 16 septembre 1953 (Trad Fr O.R. 18 septembre 1953)

9- *La doctrine catholique.* Auguste Boulenger. 1917. Réédition CLOVIS 2020.

10- *Discours à des médecins sur les problèmes moraux de l'analgésie.* Pie XII. 24 février 1957.

11- *Sermons de Jean-Baptiste Marie Vianney, pauvre curé d'Ars.* Robert Morel éditeur. 1965

12- *Hauts les cœurs !* Mgr Julien, (1^{ère} série)

13- *Allocution à des pèlerins irlandais.* Pie XII. 13 septembre 1956. (Trad fr O.R. 6 octobre 1956).

Lors des quarante jours que j'ai passé dans le désert, j'ai fait un songe. Ce songe m'est revenu à l'esprit, tandis que seul à Gethsémani, je vivais mon agonie.

Des démons, que je connaissais comme Fils de Dieu de toute éternité, menaient une danse infernale autour des âmes.

Leurs noms étaient étranges : le chef s'appelait Facebook, je crus comprendre « Face de bouc », puis Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest. Ils permettaient de transmettre des informations au monde entier et leur action se faisait sur des engins tout aussi étranges avec une seule pression de doigt.



Commençait alors une série d'images en couleurs accompagnées de textes souvent rédigés dans des langues appauvries.

Ces images étaient parfois celles de beaux paysages mais le plus souvent de personnes dans des tenues ou des poses qui me faisaient, comme homme, penser à celles des orgies romaines dont j'avais eu connaissance à Jérusalem, et comme Dieu, je savais qu'elles étaient causes de ma Passion.

Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest...

Je voyais des âmes baptisées dans l'Eglise que j'avais fondée, oublier trop souvent l'éternité heureuse à laquelle je les appelais pour se laisser happer par ces démons...

Jeunes gens et jeunes filles racontaient sans pudeur ce qu'ils faisaient ou pensaient, souvent en cachette de leurs parents, se mettant en avant. D'autres se précipitaient, pour regarder ce qui se passait sur ces petites machines comme à travers un trou de serrure. Les uns se rêvaient en héros, les autres qu'ils vivaient leurs aventures avec eux.

Le temps passé était parfois considérable, au détriment de la prière où je les attendais comme un rendez-vous d'amour quotidien, de la culture, du travail manuel, ou du simple repos du corps et de l'esprit.

Et toujours ce tourbillon incessant de petites fenêtres qui s'ouvraient et se refermaient, les unes après les autres, m'enserrant dans une danse sans fin.

Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest...



Mon Père avait donné à l'homme des yeux pour admirer Sa Création, une bouche pour parler et chanter, des oreilles pour écouter. Mais presque tous alors, préféraient se servir de ces petites machines, qui mettaient une barrière si peu naturelle entre les hommes et faisaient le jeu de l'adversaire.

Ils ne prenaient plus le temps de se recueillir dans le silence et ce tourbillon ressemblait étrangement à celui des damnés, qui n'ont pas un instant de paix.

La diffusion de petites phrases assassines sur un « soi-disant ami », grâce à la vitesse de propagation et l'écho à large échelle permise par ces petites fenêtres, ruinait bien plus sûrement sa réputation que les commères les plus efficaces...

Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest...

Puis je vis ce phénomène continuer dans les familles, même proches de moi, avec de jeunes mères plus occupées par ces prétendues informations que par leurs enfants, et les pères oublieux de leur rôle.

Plus le temps pour tenir la maison, lire et prier, se promener avec leurs enfants, jouer avec eux, leur parler, les écouter au sortir de l'école. L'information apportée par ce petit engin qui s'appelait « smartphone » (encore un nom étrange), qu'elle soit juste ou fausse, était plus importante que ces petits que je leur avais confiés. Comment cela était-il possible ? Ma Mère avait tant penché son beau visage vers moi, toute attentive, et mon père adoptif tant éveillé mon esprit et guidé mes mains...

Certains préféraient aussi, tout en parlant avec l'entourage, s'occuper de la petite machine. Elle réussissait alors ce tour de force de rendre tout à la fois présents les absents, et absents les présents. Elle devenait d'ailleurs, au fil du temps, de plus en plus séduisante, légère et facile, indispensable, grâce aux nouveaux démons...

Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest, smartphone...

Tous les péchés s'y donnaient rendez-vous : luxure, envie, orgueil, curiosité, mensonges, étalés au grand jour comme autant de fiertés. Je voyais les esprits enchaînés et incapables de réfléchir par eux-mêmes ; une information en chassait une autre, frappait les esprits qui s'échauffaient ou s'enthousiasmaient sans recul, sans réflexion. Chacun se faisait centre du monde.

Hélas, je vis aussi certains de mes prêtres séduits, sous couvert d'efficacité, par ces démons, se disperser sur ces petites machines. Leur ministère n'en était ni amélioré ni facilité, bien au contraire, les prières faites à la va-vite ou les âmes laissées de côté. Ils étaient trop occupés ! Pourtant y renoncer leur auraient valu tant de grâces pour elles...

Je vis enfin ces jeunes gens que j'appelais au sacerdoce mais qui me préféraient ces petits engins dont ils ne pouvaient plus se défaire... Combien restaient chez eux, vocations avortées par un esclavage voulu, alors que je leur demandais de libérer les âmes...

Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest, smartphone...

Non ce n'était pas un songe, c'était bien la triste réalité des âmes vingt siècles après ma Passion, et mon agonie était là, généreuse, offerte. J'acceptais tout de grand cœur, pour les libérer de cet esclavage.

J'en vis alors certaines réagir, renoncer, éclairer les autres, sortir de tourbillon qui ne les rendaient pas paisibles et quitter Facebook, WhatsApp, Instagram, Twitter, Snapchat, Tiktok, Pinterest, smartphone.

Elles retrouvèrent et développèrent la paix, la bonté, la douceur, la joie, l'humilité, l'intelligence, la liberté, et mon Père put agir en elles pour les faire grandir.

Jeanne de Thuringe



PRIONS LES UNS POUR LES AUTRES :

Beaucoup d'intentions nous sont confiées : mariage, intentions familiales, entente dans les foyers, naissance, espoir de maternité, santé, fins dernières, rappel à Dieu... Nous les recommandons à vos prières et comme « quand deux ou trois seront rassemblés en mon nom, je les exaucerai », nous sommes assurés que Notre Dame des Foyers Ardents portera toutes nos prières aux pieds de son Divin Fils et saura soulager les cœurs. Une Messe est célébrée chaque mois à toutes les intentions des Foyers Ardents. Unissons nos prières chaque jour.

Laïcité et séparatisme : à propos d'un projet de loi confortant les principes républicains

Dans un discours prononcé aux Mureaux (Yvelines) le 2 octobre 2020, Emmanuel Macron a annoncé un projet de loi destiné à renforcer les principes de la République contre le séparatisme islamique qu'il définit comme un « *projet conscient, théorisé, politico-religieux qui se concrétise par des écarts avec les valeurs de la République, qui se traduit souvent par la constitution d'une contre-société (...)* Il y a dans cet islamisme radical (...) une volonté revendiquée, affichée, une organisation méthodique pour contrevenir aux lois de la République et créer un ordre parallèle, ériger d'autres valeurs, développer une autre organisation de la Société, séparatiste dans un premier temps mais dont le but final est d'en prendre le contrôle complet ».

Lorsque l'on veut combattre un mal, il convient de poser un diagnostic, d'en indiquer les causes et de proposer des remèdes. Dans le cas présent, le diagnostic est la partie la plus aboutie du discours macronien même s'il eût gagné à être plus complet sur certaines de ses manifestations comme l'insécurité, les zones de non droit et les atteintes à la liberté d'expression. En ce qui concerne les causes, il n'y a rien sur ce qui a pu entraîner le développement de *l'islam radical*, comme il l'appelle, dans notre pays. Il y a, en creux, l'incitation habituelle à *ne pas tomber dans le piège de l'amalgame* entre islam et islamisme radical mais rien sur l'immigration dont le terme est même complètement absent du discours. L'absence de mixité sociale est présentée comme un élément ayant favorisé le séparatisme alors qu'elle en est, au moins autant, une manifestation ou une conséquence. Quant au remède, il est tout trouvé : ce sera une nouvelle loi pour renforcer la laïcité.

La laïcité devra se répandre dans cinq domaines : la neutralité devra être affirmée dans les services publics, en particulier les transports et les

piscines ; la dissolution des associations pourra intervenir en cas d'atteinte à la dignité de la personne ou de pressions physiques ou psychologiques ; l'école à la maison sera interdite sauf autorisation donnée dans des cas très limités par l'autorité académique ; les préfets pourront au titre de la police des cultes, prononcer la fermeture administrative des lieux de culte, au cas où des propos déplacés y auraient été tenus, et exerceront un contrôle administratif et financier renforcé sur les associations cultuelles en particulier pour en encadrer les financements étrangers ; enfin, l'Etat fera émerger une meilleure compréhension de l'islam en France avec l'enseignement de l'arabe à l'école et le développement d'études islamiques de haut niveau à l'université. Toutes ces mesures doivent contribuer au *réveil républicain* souhaité par le président.



Alors que le discours des Mureaux était consacré au séparatisme islamique, le projet de loi que ces propos étaient censés traduire est muet à cet égard ; il contient des mesures portant atteinte aux libertés de tous les citoyens et notamment des catholiques. C'est manifestement le cas de l'interdiction quasi-totale de l'école à la maison qui va priver les parents de leur droit naturel à donner l'instruction à leurs enfants, l'école n'agissant que par délégation. C'est également le cas des mesures applicables aux associations cultuelles sur lesquelles le contrôle de l'Etat, l'un des plus strict au monde, va être renforcé. La faculté donnée aux préfets d'ordonner la fermeture administrative des lieux de culte crée un risque de sujétion des reli-

gions à l'égard de l'Etat. Les mesures prises l'an dernier pour régler la célébration des cultes en raison de la crise sanitaire et les tentatives de remise en cause, dans certains pays, du secret de la confession montrent que ce risque n'est pas théorique.

Les remèdes ainsi inscrits dans la loi ne sont pas à la hauteur des enjeux. De nombreuses pratiques que la loi entend à juste titre prohiber sont le plus souvent mises en œuvre par les associations musulmanes de façon clandestine et apparaissent ainsi hors d'atteinte du législateur. En outre, la loi va manquer son objectif car la laïcité, fût-elle à la française, ne peut être le remède au séparatisme. L'objectif de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat était de réduire l'influence de l'Eglise catholique sur la société française et elle a parfaitement rempli le rôle qui lui avait été assigné. Le vide spirituel qui en a résulté dans la nation ne pouvait qu'être comblé par le développement d'une religion conquérante que l'immigration a indéniablement favorisé. L'attitude de retrait, pour ne pas dire l'enfouissement, de l'Eglise catholique dans la société française, conforme à ce que l'Etat attendait de ses dirigeants, a poussé dans le même sens.

En réalité, ce débat sur laïcité et séparatisme renvoie à un autre sujet important et souvent esquivé car il est difficile à traiter en pratique : il s'agit de la distinction entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. Dans l'islam, les deux sont mêlés et plusieurs associations organisant le culte

musulman ont d'ailleurs refusé de signer la charte de la laïcité proposée par le gouvernement, ne voulant pas admettre la supériorité du droit français sur la charia, le coran condamnant des pratiques contre-nature qui ont droit de cité dans notre législation. Dans l'esprit des hommes politiques français, la loi est au-dessus de la foi et ce slogan est devenu une rengaine, pour ne pas dire un dogme. Le christianisme affirme l'autonomie de deux pouvoirs mais le pouvoir temporel est subordonné au pouvoir spirituel, ce que beaucoup de catholiques, y compris des hommes d'Eglise, ont oublié.

Alors, quid du projet de loi ? Voté à l'Assemblée nationale le 16 février après deux semaines de débats en séance publique qui ont abouti à compléter le texte par des mesures annexes ou transitoires qui n'en ont pas altéré la substance, il a été examiné par le Sénat du 30 mars au 8 avril. Une commission mixte Assemblée-Sénat devrait constater un désaccord entre les deux chambres. Une nouvelle lecture dans chacune d'elles précèdera avant les congés d'été un ultime vote par l'Assemblée nationale à qui la Constitution donne le droit de statuer définitivement. Le contrôle de conformité du Conseil constitutionnel pourrait permettre de gommer les aspérités les plus criantes de la loi. Ni les débats, ni le combat ne sont finis.

Thierry de la Rollandière

**Notre Association « Foyers Ardents » ne vivra
que grâce à vos dons.
En effet si les chroniqueurs sont tous bénévoles,
nous avons cependant quelques frais de référencement,
de tenue de compte, etc...
Vous trouverez sur notre site comment « Nous aider ».
Que Notre-Dame des Foyers Ardents vous le rende et vous
bénisse du haut du ciel !**

« Bien vivre n'est rien d'autre qu'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit », et comment aimer Dieu si nous ne le connaissons pas ? Aimer Dieu ! Vaste programme ! Et l'aimerons-nous jamais assez ?

La maman pourra ainsi lire ou simplement s'inspirer de ces pensées pour entretenir un dialogue avec ses enfants ; elle l'adaptera à l'âge de chacun mais y trouvera l'inspiration nécessaire pour rendre la présence de Dieu réelle dans le quotidien matériel et froid qui nous entoure. Elle apprendra ainsi à ses enfants, petit à petit, à méditer ; point n'est besoin pour cela de développer tous les points de ce texte si un seul nourrit l'âme de l'enfant lors de ce moment privilégié.

Ainsi, quand les difficultés surgiront, que les épreuves inévitables surviendront, chacun aura acquis l'habitude de retrouver au fond de son cœur Celui qui ne déçoit jamais !

O mon Dieu, mon Père, me voici à présent devant vous pour implorer votre miséricorde. Oui, je vous ai offensé, et si souvent ! « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez ». Quand je fais mon examen de conscience, le soir à la prière, ou à tout autre moment de la journée, je vois bien que j'ai fait du tort à mes parents, mes frères et sœurs ou mes camarades de classe... mais vous, ô mon Père du Ciel, je n'ai pas voulu vous déplaire ! Et pourtant, à chaque fois que j'ai dit, fait, ou pensé du mal, c'est d'abord vous que j'ai offensé en premier, parce que je me suis préféré à vous. J'ai choisi ma volonté à la vôtre, en désobéissant à l'un de vos commandements. J'ai menti, j'ai été jaloux, gourmand, insolent, je me suis cru le meilleur (même si je ne l'ai pas dit), j'ai frappé mes camarades, je n'ai pas rendu service... oui, j'ai péché par parole, par action et par omission, de manière délibérée (volontaire) ou non, mais ce qui est certain c'est que je suis tombé bien souvent, et que je retombe chaque jour dans les mêmes fautes. Comme c'est lassant, et difficile parfois, de m'accuser en confession de ces mêmes péchés dont je ne sors pas ! Et dans ce grand sacrement, le Bon Dieu, à chaque fois, me pardonne entièrement tout le mal que j'ai fait et que je dois m'appliquer à regretter !

C'est vrai qu'il est dur parfois de regretter, parce que, après tout, si j'ai frappé ma sœur c'est qu'elle l'avait bien cherché en venant me narguer ! Mais avais-je pour autant le droit de réagir ainsi ? Notre-Seigneur nous dit dans l'Évangile que si l'on nous frappe sur la joue droite il nous faut tendre l'autre joue, et il nous a montré l'exemple, comme toujours ! Et pourtant, une condition essentielle pour être pardonné est de regretter le mal que l'on a fait : cela ne veut pas forcément dire que je dois sentir dans mon cœur ce repentir qui est parfois bien difficile, mais au moins que j'ai cette volonté, ce grand désir de regretter mon péché, et de ne plus recommencer.

Être pardonné ne me dispense pas de réparer, tout comme on répare après une maladie. Cette réparation, c'est d'abord la pénitence que le prêtre me donne au confessionnal, mais aussi les sacrifices que je peux offrir tout au long de ma journée dans cette intention. Je ne peux entrer au Ciel qu'avec une âme remplie d'amour de Dieu, c'est-à-dire que je ne dois plus trouver en moi rien qui m'attache aux choses de la terre. Et c'est pour cela que je veux m'efforcer de vivre en Jésus et pour Jésus chaque jour un peu plus. Si je n'ai pas assez purifié mon âme sur la terre, je passerai un certain temps au Purgatoire pour finir de me détacher de tout ce qui n'est pas Dieu. Pardonnez-moi mes offenses, parce que je ne veux plus jamais vous déplaire, ô mon Dieu, parce que je sais qu'il n'y a de bonheur qu'en vous seul.

« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font ». C'est de moi que Jésus parle, du haut de sa croix ! C'est pour moi que vous intercédez, ô mon Rédempteur, afin que malgré ma profonde bassesse

je puisse accéder un jour au bonheur du Ciel. Non, je ne sais pas à quel point je vous offense à chacune de mes fautes, mais aidez-moi à y voir plus clair en mon âme, et à mieux comprendre l'horreur du péché afin de mieux le regretter et de prendre fermement les résolutions nécessaires pour ne plus recommencer. Sainte Vierge Marie, au pied de la Croix vous avez entendu cette parole d'amour alors même que mes péchés crucifiaient votre Fils bien-aimé sur ce gibet. Aidez-moi à faire chaque jour un examen de conscience approfondi de mes fautes, pour m'appliquer aussitôt après à remercier celui que j'ai offensé et qui est toujours prêt à me pardonner, à condition que je vienne humblement lui demander pardon.

Germaine Thionville

PLUS RAPIDE, PLUS EFFICACE ...

Les 1001 astuces qui facilitent la vie quotidienne !

Une rubrique qui tente de vous aider dans vos aléas domestiques.

VILAIN MOISI... HORS D'ICI !

Avec l'humidité des mois d'automne et d'hiver, il arrive bien souvent que le rideau de douche ait pris un petit air grisâtre, au grenier, les vêtements pour l'été prochain sont piqués, et sur les murs de la salle de bain, les interstices des carreaux sont noircis... Que faire ?

Voici quelques petits conseils, loin d'être exhaustifs...

Le tissu

Pour retirer une tache de moisi sur un tissu : former une pâte avec 3/4 de bicarbonate pour 1/4 d'eau. Frotter la tache avec cette pâte. Rincer avec de l'eau vinaigrée et passer le tissu en machine.

Le rideau de douche

Poser le rideau de douche à plat par terre, imbiber une éponge de vinaigre blanc et frotter énergiquement les moisissures de l'un puis de l'autre côté du rideau. Il suffit ensuite de passer le rideau à la machine à 30°C.

Les murs

La première des choses est d'identifier la raison de la moisissure, afin qu'une fois les murs nettoyés, ces taches ne reviennent plus. (Il faut le plus souvent installer un système d'aération type VMC).

Pour le nettoyage proprement dit, utiliser de l'eau oxygénée (2/3 d'eau et 1/3 d'eau oxygénée) ou des cristaux de soude (cinq cuillères à soupe de cristaux de soude dans un litre d'eau chaude) ou du vinaigre blanc pur. Bien rincer, sécher et aérer la pièce une fois le nettoyage terminé.

Vous appréciez cette rubrique ? Vous trouvez ces astuces intéressantes ou vous en connaissez de bien meilleures ? Alors ... partageons nos talents ! N'hésitez pas à écrire au journal.



Une petite leçon d'espérance. Ah les hommes ! Créature si stupide qui veut tout contrôler, relever les murs de la cathédrale avec ses propres mains, ses propres forces, oubliant la leçon de Babel. Alors on s'excite, on débat, on donne son avis à tout va, sur un réseau social, en commentaire d'un article sur internet, à la sortie de la messe, sur le parking de l'école, pendant un dîner. Parfois, on s'enflamme, on s'énerve, on vitupère, on condamne, on juge, on s'érige en théologien, expert en droit canon, conseiller stratégique. On parle, on parle, on parle encore. Stupide créature ! Nous sommes comme Pilate : « Qu'est-ce que la vérité ? ». Mais nos oreilles ne sont pas ouvertes, notre cœur ne veut pas entendre. Formule rhétorique, jeu de l'esprit, si loin de la vérité. Jésus ne nous répond pas comme il n'a pas répondu à Pilate : à quoi bon si nous ne voulons pas entendre la réponse.

Aujourd'hui, l'homme se sent surpuissant, alors qu'il n'a jamais été autant dans l'erreur. Conséquence du trop plein de choses que nous lisons sur Internet ? Qui n'a pas déjà donné son avis sur le vaccin à ARNm alors qu'il y a seulement 2 mois, on ne savait pas ce qu'était l'ARNm ? Qui n'a pas affirmé avec force, haussant la voix, que la piquûre contient une puce GPS pour nous traquer ? Qui n'a pas balayé de la main une étude scientifique au prétexte qu'on s'estime meilleur climatologue ? Le réchauffement climatique est un complot pour nous asservir, la preuve, chez-moi, il a neigé en mars ! Bêtise humaine... et cette bêtise prend des proportions dramatiques quand il s'agit de donner son avis sur le sermon de dimanche, sur les supposées accointances libérales de tel prêtre, sur la pédagogie d'une école jugée à la dérive, sur la direction que prend la Fraternité, manquant de prudence ou de fermeté. Voilà que nous jetons des anathèmes, que nous jugeons à tout va, sans avoir jamais ouvert un livre, lu une question de la Somme Théologique, parcouru un article du droit canon. Dieu nous demandera des comptes pour chacun des mots qui

sortent de notre bouche ! Alors repensons à toutes les bêtises que nous avons dites. « Qu'est-ce que la vérité ? ».

Bien sûr, nous devons nous former, nous devons utiliser notre intelligence, et nous préparer à faire les choix que nos parents ont faits en suivant Monseigneur Lefebvre, en restant fidèle à la Tradition de l'Eglise. Mais combien gagnerons-nous à nous taire ! Combien gagnerons-nous à faire confiance, à écouter le prêtre, ses conseils, ses remontrances, ses admonestations ? Combien gagnerons-nous à accepter de ne pas tout comprendre avec nos forces humaines, mais au contraire, se remettre tout entier dans les mains de Dieu ? Combien gagnerons-nous à fortifier notre espérance ! Au milieu de la nuit, la lumière brille !

Essayons, juste une fois, de nous taire et d'écouter. Essayons, juste une fois, de laisser parler les autres, ceux qui savent, ceux qui ont été glorifiés par Dieu, ceux qui vivent de Dieu. Nous nous verrions bien à la place de l'abbé en chaire, on ferait mieux que lui. Mais lui a donné sa vie entière à Dieu. Quand l'Eglise par la voix de l'évêque l'a appelé, il a répondu *adsum*. Mais nous, avons-nous commencé à jeûner ? Avons-nous commencé à faire oraison ? Avons-nous commencé à mener un combat acharné contre notre défaut dominant ? Avons-nous commencé à aimer Dieu de tout notre être, à chaque instant, chaque seconde qu'Il nous donne, lui sacrifiant tout, lui donnant tout, nos pensées, nos mots, nos soupirs, nos joies et nos peines ? Avons-nous commencé à faire ne serait-ce que le premier pas vers la Sainteté ? « *Qu'est-ce que la vérité ?* ». Si nous tendions l'oreille, nous entendrions notre conscience au fond de nous, elle nous murmure « *tais-toi, tu ne sais rien, alors tais-toi. Regarde la vacuité de ta foi, regarde la petitesse de tes sacrifices, regarde le peu de persévérance de tes résolutions, regarde ton manque d'ardeur à aimer. Chut, tais-toi, mets-toi à l'école de l'Evangile* ».

Mais le monde est si noir, devrions-nous donc vraiment nous taire ? Ne rien faire ? Que ceux que Dieu a placés dans une situation de crier la vérité le fassent ! Que ceux à qui Dieu demande de témoigner, en versant leur sang s'il le faut, le fassent ! Que ceux à qui Dieu a donné autorité sur d'autres hommes, autorité temporelle ou spirituelle, utilisent cette autorité pour guider les hommes ! Quant aux autres : cessons de regarder le monde avec nos yeux d'hommes, échafaudant mille plans d'hommes, mille calculs d'hommes. Non, cherchons uniquement la sainteté, le sacrifice total, la pénitence, la prière, l'amour, l'imitation de Jésus-Christ, et souvenons-nous que Notre Seigneur a vaincu la mort, anéanti le péché, et qu'Il l'a fait au plus fort de la nuit, quand tout semblait perdu. Le monde court à sa perte ? Le monde sombre dans le péché, les ténèbres ? Oui, c'est vrai ! Mais c'est au cœur de la nuit que surgit la lumière. Ceci est la vérité ! En vivons-nous ? Nous ne sommes que de passage sur cette terre, nous sommes créés

pour rendre gloire à Dieu. Pas une seconde à perdre, allons-y, en silence, le cœur plein de Dieu ! Quid est veritas ? Lumen Christi !

On ne devient pas un témoin de la vérité en palabrant ou commentant le sermon de l'abbé, on devient un témoin du Christ en sacrifiant chaque instant de notre vie à la Gloire de Dieu, dans les plus petites choses, avec constance, avec persévérance, avec humilité, là où Dieu nous a placés. Tous les témoins du sang sont passés par-là ! Voilà notre espérance.

Souvenons-nous de saint Pierre qui jura ne jamais trahir mais trahit, trois fois. Alors il pleura, alors il expia, alors il donna tout à Dieu, et un jour, il versa son sang, et par humilité, demanda à être crucifié la tête en bas. Demandons-lui le courage de voir la vérité en face : lumen Christi !

Louis d'Henriques

Du fil à l'aiguille

Chères amies,

Avec le printemps arrivent de nouvelles idées et une nouvelle énergie créative, nous vous proposons de la mettre à profit pour embellir votre intérieur et prendre soin de vos petits ou de faire un beau cadeau. Nous allons coudre ensemble un tapis de parc-tapis d'éveil, sur mesure si votre parc est carré ou rectangulaire.

Bonne couture !



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS : l'équipe de la rubrique couture recrute un nouveau membre, l'une de nous devant donner priorité à sa famille. Nous cherchons une amie couturière pour faire les tutoriels, il n'est pas besoin de diplôme seulement d'un peu de savoir-faire en couture. Parlez-en autour de vous, merci pour votre aide !

Isabelle et Marie-Hélène

(Images tirées d'internet)

Regardez ce pianiste qui laisse courir ses doigts sur le clavier comme si c'était eux qui décidaient. Observez la maîtrise, dans les nuances, la délicatesse du doigté, l'attention portée aux moindres détails mais qui paraît innée et naturelle, la synchronisation parfaite des deux mains et des pieds. Le tout s'épanouissant en une harmonie sublime qui vous va droit au cœur et vous fait percevoir un tout petit échantillon de la beauté qui doit régner au paradis.



Un tel niveau de maîtrise a demandé une bonne dizaine d'années pour savoir très bien jouer du piano et une vingtaine d'années en plus pour atteindre la pleine maîtrise de l'instrument. Et encore celle-ci nécessite-t-elle un entraînement journalier pour ne pas perdre les réflexes qui sont peu à peu et laborieusement assimilés.

Il en est de même pour notre caractère, nos parents l'ont dégrossi par l'éducation qu'ils nous ont dispensée ; ils nous ont permis de saisir approximativement le mode d'emploi de notre esprit afin de pouvoir être capable de jouer les premiers morceaux.

A nous ensuite de nous pencher sur notre âme pour l'effiler et en acquérir la maîtrise sous le regard de Dieu. A nous d'entraîner régulièrement notre volonté ; cela nous permettra de savoir nous diriger soi-même avant de vouloir conduire les autres. C'est cette maîtrise qui nous permettra d'élargir la gamme d'harmoniques sur lesquelles nous pourrons jouer, d'affiner notre caractère, d'accentuer les nuances et d'agir avec finesse et pertinence en toute situation.

Cette finesse nous permettra d'être fort sans avoir à être violent, d'être sensible sans pour autant être faible, d'être ferme sans être rigide et d'exercer notre autorité au service de ceux dont nous avons la charge sans être tyrannique. En un mot d'être libre, de ne pas être esclave de nos émotions et de nos réactions épidermiques parfois blessantes.

Ce dur équilibre est le sommet de la maîtrise de soi que nous devons chercher à conquérir tout au long de notre vie d'homme au prix d'un entraînement permanent fait d'efforts de volonté, de petits sacrifices offerts avec amour. Choisir de prendre un livre au lieu de poursuivre telle série, se lever dès que le réveil sonne ou ne pas ouvrir le frigo à tout hasard entre les repas, réprimer un mouvement d'humeur ou une réplique cinglante suite à une remarque désagréable sont autant de petits exercices qui vous aideront à gravir cette montagne.



Observons l'impact de nos paroles et de nos décisions sur l'humeur du prochain, non pour chercher à faire nécessairement ce qui lui plaît, mais pour être sûr que leur effet le conduit vers le bien et non vers la révolte. Mieux vaut parfois se taire quand ce n'est pas le bon moment que de dire une chose vraie mais qui entraînera une attitude révoltée. A l'inverse même si c'est parfois au dépend de notre respect humain, nous devons proclamer la Vérité quand on nous la demande ou que le moment est approprié pour élever notre prochain et lui faire découvrir les merveilles que nous avons eues

la chance de recevoir mais toujours avec délicatesse. Et surtout, - posons-nous la question - la cause qui nous tient tant à cœur et que nous défendons si âprement a-t-elle vraiment besoin de nous, ou flatte-t-elle simplement notre amour propre ?

Cette maîtrise de soi nous est plus ou moins facile en fonction de notre caractère et de notre mode de réaction. Quoi qu'il arrive, sachons demander l'aide de Notre-Seigneur, lui qui a incarné l'équilibre parfait de l'amour de Dieu, du prochain et de la Vérité dans la délicatesse et la fermeté la plus accomplie.

Mais à quoi bon cette conquête ? Par pur délire d'esthète, simple goût du beau et de la perfection pour elle-même. Pour pouvoir dire tel Auguste dans Cinna : « Je suis maître de moi comme de l'univers... » Peut-être, mais surtout par amour et charité pour ceux qui nous entourent, pour mériter la confiance qu'ils nous accordent et les conduire le plus efficacement possible vers le bien.

Voilà cher ami une belle conquête à te fixer, un objectif qui fera l'objet de toute ta vie, et alors peut-être parviendras-tu à ressembler à tel ou tel pianiste accompli que tu as sans doute admiré qui, arrivé à une belle maturité parvient après tant d'années d'efforts à jouer tout en nuance et en perfection sur les nombreuses harmoniques de son beau caractère affiné par l'exercice et l'amour de Dieu et du prochain.

Antoine

Un peu de douceur...

Savoir-vivre à table

Voici le début d'une longue liste sur les règles de politesse à respecter à table, pour le bien-être de tous les convives. Elle se poursuivra dans les prochains numéros :

- Tenez-vous bien droit, sans toucher le dossier de votre chaise.
- Posez vos poignets sur la table de part et d'autre de votre assiette, les poignets et non les coudes.
- Ne tournez jamais le dos à vos voisins de table.
- Si vous avez besoin de sel, ou de poivre, demandez à ce qu'on vous le passe.

N'étendez pas votre bras devant les autres convives.

- Mâchez discrètement et la bouche fermée, évidemment.
- Ne salez pas un plat avant de l'avoir goûté.
- Gardez vos coudes serrés le long du corps, de façon à ne pas gêner vos voisins de table, même quand vous coupez votre viande.
- Ne portez jamais un couteau à votre bouche.
- Ne vous penchez pas sur votre assiette ou votre fourchette : c'est la nourriture qui doit venir à votre bouche.
- Ne parlez pas la bouche pleine.

Bon appétit, et au prochain numéro !

A votre disposition :

Nouveau : Le Catéchisme de l'éducation à la pureté du R.P. Joseph : 5€ + frais de port : 2,16 euros (1 exemplaire) ; 3,94 euros (2 ou 3 exemplaires) ; 5,91 euros (4 à 6 exemplaires) ; 8,64 euros (7 à 9 exemplaires) ; offerts pour 10 exemplaires)

- Le Rosaire des Mamans (6 € + frais de port : 3,94 € (1 ou 2 exemplaires) ; 5,91 € (3 ou 4 exemplaires) 8,64 € (5 à 9 exemplaires), offerts à partir de 10 exemplaires)

- Un abonnement à la version papier de « Foyers Ardents » (20 € pour 6 numéros)

à commander sur notre site : <http://foyers-ardents.org/nous-contacter/>

ou par courrier : Foyers Ardents, 2 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78000 Versailles

- La collection complète de vos Foyers Ardents !

Madame Dupont est à son neuvième mois de grossesse. L'enfant doit bientôt naître, mais Monsieur et Madame sont tombés d'accord pour avorter : le contexte actuel n'est plus le même qu'il y a quelques mois, et ils sentent tous deux qu'un bébé sera plus un fardeau que le plaisir qu'ils recherchaient. Cela tombe bien : la loi va bientôt autoriser l'avortement jusqu'à la veille de l'accouchement pour raison de « détresse psychosociale ». Monsieur et Madame Dupont se rendront donc à l'hôpital pour procéder à l'opération, puis retourneront à leur petite vie tranquille, l'esprit en paix : personne ne les aura forcés à avorter, ils décideront d'eux-mêmes, sans pression extérieure, et la Loi les y autorisera¹. Ils agiront donc en totale liberté, n'est-ce pas ? Et comme la liberté est le bien le plus précieux de l'Homme, ce que Monsieur et Madame Dupont auront décidé et fait sera alors bon, ou au moins neutre.

Ce raisonnement peut paraître simpliste, mais il n'en reste pas moins qu'il est vu comme la *doxa* du monde moderne, emprisonné qu'il est dans le matérialisme et l'utilitarisme. Privé de transcendance et de spirituel, il est condamné à contempler le vide qui l'habite. Mais au moins, ce monde est libre ! Afin de démystifier cette illusion libérale de la liberté absolue, tâchons ici de redéfinir cette merveilleuse faculté humaine voulue par Dieu, par opposition au délire moderne. Cela nous permettra ensuite de mettre à jour la tyrannie libérale, puis de redonner à la liberté ses lettres de noblesse, dans la splendide simplicité de son exercice quotidien.

Liberté et libertés

Le mot même de « Liberté » est un mot polysémique, avec plusieurs sens. Nous nous en rendons bien compte lorsque nous l'attribuons à un animal ou à un homme : tous deux sont libres, mais d'une manière différente. Distinguons donc ces différents niveaux de la liberté, puis attardons-nous sur le sens qui lui est donné par le monde moderne.

La liberté s'entend tout d'abord au sens de liberté d'action. Elle est le pouvoir d'agir sans être contraint par une force extérieure, et est à ce titre le sens le plus couramment employé. Il est

commun aux humains, aux animaux et même aux végétaux. Son existence est une évidence pour tous, mais elle ne peut être considérée comme un absolu : il faudrait dans ce cas libérer les fauves, les fous et les prisonniers. Même si la tendance actuelle vise à cela, le bon sens admet tout à fait que l'on peut brider cette liberté pour le plus grand bien.

La liberté s'entend ensuite en tant que libre-arbitre, ou liberté psychologique. Elle est le pouvoir de choisir entre deux alternatives, toujours sans contrainte extérieure *mais également intérieure* : l'expression « c'était plus fort que moi » démontre justement que l'on a sacrifié son libre-arbitre à ses pulsions, que l'on a abandonné sa liberté. Le libre-arbitre implique une œuvre de raison, pour effectuer le choix : nos longues délibérations avant d'agir en sont la preuve. Seul l'Homme peut donc en jouir, les animaux suivant leur instinct et les plantes leur déterminisme biologique. Son existence est aujourd'hui moins évidente de nombreux courants de pensée niant cette liberté intérieure.

La liberté s'entend enfin en tant que liberté morale, qui n'est autre que le juge de la bonté ou de la malice d'un acte, tant intérieur qu'extérieur. C'est là son sens le plus haut. Tout homme sait qu'il faut faire le bien et éviter le mal : la liberté morale n'existe donc que pour le bien. Le problème est que l'on se trompe facilement sur ce bien, préférant un plaisir immédiat au bien réel, durable et souvent plus ardu à atteindre. Notre liberté se corrompt alors en licence, en asservissement à nos passions. Le monde moderne la nie purement et simplement, car elle est le signe d'une soumission à une réalité qui lui est infiniment supérieure : Dieu.

Face à ces trois sens de la liberté, le monde moderne établit une révolution : il y est habitué. La liberté d'action se retrouve au sommet, avec la philosophie libérale. La contrainte doit disparaître : « il est interdit d'interdire² ». Cela se vérifie dans l'éducation, dans le domaine économique avec le libre-échange, dans le domaine social et politique avec la liberté d'expression, la liberté des mœurs, des cultes, etc... Cela en vient à directement nier l'existence du bien ou d'un mal : la liberté morale est donc privée de son objet principal et est condamnée à disparaître. Quant au

libre-arbitre, il est rejeté en bloc par les déterminismes et les matérialismes, qui font de l'agir humain le résultat soit d'opérations chimiques effectuées dans le cerveau, soit de l'assemblage de facteurs extérieurs à l'homme (son cadre familial et social, son parcours personnel, ...).

En soi, la seule liberté qui nous reste est celle des animaux : pouvoir suivre ses pulsions sans en être empêché. Mais faire de la liberté d'action un absolu n'est qu'une utopie basée sur la soi-disant « bonté naturelle » de l'Homme. Face à la réalité de sa nature affaiblie par le péché, la seule règle devient la loi du plus fort : c'est pourquoi l'histoire moderne n'est que succession de régimes totalitaires, tyranniques bien plus absolus que ne le fût n'importe lequel des régimes précédents.

Tyrannie libérale

Afin de mieux comprendre ce paradoxe apparent qui est celui de la tyrannie libérale, tâchons tout d'abord de la définir clairement, puis de mettre en lumière son application aujourd'hui. Nous avons vu précédemment que la liberté implique nécessairement une fin : je me déplace pour chercher quelque chose, je délibère pour choisir entre différentes possibilités qui s'offrent à moi, et ultimement je choisis parmi plusieurs biens qui s'offrent à moi celui qui est le plus conforme à ma nature, à mon bonheur. Le monde moderne, dans son orgueil délirant, fait de la liberté un absolu : il trouve en elle la solution aux malheurs de l'homme et à son insatisfaction permanente, créée par le rejet de Dieu. L'homme n'est plus libre pour le Bien : la Liberté *est* le Bien. Il ne s'agit là que d'une idéologie, par nature déconnectée de la réalité des choses. Elle est sans fondement, mais qu'importe : si le monde ne correspond pas à ce que le libéral imagine, alors il faut changer le monde. C'est en cela que l'on peut parler de tyrannie, car elle est une contrainte violente et illégitime imposée à l'ordre des choses. Les pères du libéralisme, ceux qui ont eu le sinistre privilège de le mettre en œuvre, l'exposent clairement : « On le forcera d'être libre » (Rousseau), « Nous ferons de la France un cimetière, plutôt que de ne pas la régénérer selon nos idées » (Carrier). Cette tyrannie s'impose dans le sang et dans la mort, il suffit pour s'en convaincre de considérer les massacres et les démolitions causés par les révolutions française, russe, chinoise, mexicaine, vietnamienne (la liste est bien plus longue) et par les épurations qui se

déroulent toujours dans les pays communistes.

Une fois le vide fait et le pouvoir acquis, elle peut alors s'appuyer sur un arsenal de moyens qu'elle va plus ou moins utiliser en fonction du contexte national. Elle doit tout d'abord substituer à la loi naturelle et à la morale le Léviathan³ du Droit : est bon ce qui est conforme à la Loi, est mal ce qui va contre la Loi. Cette règle est par définition changeante, de telle sorte que ce qui était loué hier peut être honni le lendemain. Le légalisme devient religion, occultant totalement le bon sens et dévoyant l'idée de Justice propre à l'Homme. Et si la Loi vient à s'opposer à la Vertu, à la morale, alors l'État a beau jeu de déchaîner l'appareil policier et juridique contre les hommes de bien, soucieux d'obéir à la loi de Dieu plutôt qu'à celle des hommes. Cette toute puissance de la Loi trouve sa source dans la suppression des cadres sociaux, politiques et religieux, présentés comme oppresseurs. Sous prétexte d'abolir les « privilèges », les corps intermédiaires, nécessaires au bon fonctionnement de la Cité, sont supprimés : les hommes n'étant alors plus réglés, il faut, pour les empêcher de sombrer dans l'anarchie, instaurer un système législatif et judiciaire omnipotent. Pour plus d'efficacité dans le contrôle des peuples, l'État s'immisce dans les affaires privées de ses citoyens et va jusqu'à usurper leurs droits en matière d'éducation, de préservation de la famille, d'enseignement religieux, etc... En somme, afin d'instaurer une Liberté illusoire, le libéralisme déclare la guerre aux libertés naturelles de l'Homme. Il n'interdit pas de faire le Bien, mais en le mettant au même niveau que le péché et en faisant la promotion de celui-ci, il est bien évident qu'il rend la pratique de la vertu beaucoup plus ardue : n'est-il pas aujourd'hui héroïque d'élever une famille chrétiennement, et de la maintenir dans la droite ligne alors que tout est fait pour pervertir l'âme des enfants et détruire les liens du mariage ? Le pouvoir

Se former
pour
rayonner

¹ Projet de loi bioéthique dont l'adoption est prévue au second semestre 2021

² Slogan de mai 1968

³ Du nom de l'ouvrage de Hobbes, philosophe libéral du XVII^{ème} et théoricien du pouvoir politique moderne

⁴ Ou « Droits fondamentaux », selon la formule de Pie XII : droit à développer la vie corporelle, intellectuelle et morale, en particulier à une formation et une éducation religieuse [...], droit au culte privé et public de Dieu [...], droit au mariage et à sa fin [...]



de la masse est là pour corrompre doucement les récalcitrants, masse dirigée au doigt et à l'œil par les médias, les juges et les marchands de plaisirs. A la liberté du poisson qui nage à contre-courant pour atteindre les eaux propices, l'homme moderne préfère se laisser porter par les flots, carcasse qui s'imagine être libre parce qu'elle a choisi de ne plus l'être.

L'obéissance libre

Dans son ouvrage « L'homme contre lui-même », Marcel de Corte étudie attentivement la question de la dégénérescence du monde moderne, tout en rappelant la grandeur de la liberté humaine et en proposant divers remèdes à l'épidémie libérale.

La liberté, rappelle Marcel de Corte, « est la meilleure et la pire des choses ». Elle est la pire des choses puisque c'est en son nom que le diable a refusé d'adorer l'Homme-Dieu, qu'Adam a désobéi à Dieu, que ses descendants se sont complus dans la luxure et les plaisirs terrestres, que les États ont déclaré la guerre au Ciel. C'est au cri de « Liberté » que les révolutionnaires ont guillotiné le Roi et exterminé les Vendéens, que les Rouges ont assassiné le Tsar et massacré les Blancs, que les Maoïstes ont affamé et éradiqué plusieurs millions de leurs concitoyens, et c'est toujours avec ce mot à la bouche qu'on tue sans vergogne les enfants dans le ventre de leur mère. Érigée en absolu, la liberté n'est que barbarie et asservissement de l'homme à ses passions les plus honteuses. Mais mise à sa juste place, à savoir d'adjointe de la morale et du Bien, elle permet de passer de l'état de sauvage à celui d'Homme, car Homme est celui qui suit sa nature d'être créé à l'image de Dieu et destiné à L'aimer et Le servir sur Terre et dans les Cieux. En ce sens, « Obéir et être libre sont identiques dès que j'accepte d'être homme ».

Mais avoir un agir conforme à notre vraie nature est, nous l'avons vu précédemment, extraordinairement difficile aujourd'hui. Il est évident qu'être libre, au sens profond du terme, nécessite un effort de tous les jours pour préférer ce qui est bien à ce qui fait plaisir, et qui est souvent contraire à la volonté de Dieu. Pour cela, il n'y a pas d'autre secret que de cultiver la « force d'âme », arme privilégiée⁵ contre le libéralisme car elle fait appel à la fois à la vertu de force, nécessaire pour contrer la mollesse du monde moderne, et au respect de l'ordre naturel. Plus que

par de grands actes, cette force d'âme se développe dans les petits devoirs de la vie quotidienne, accomplis « en les vivant », c'est-à-dire en les replaçant dans leur ordre de soumission au monde d'en haut, dans le plan de Dieu. Vivre libre implique de s'affranchir du monde et de son esprit, de « renoncer à Satan et à ses pompes », et de leur préférer le « doux esclavage » de l'âme fidèle à son Créateur. Cela peut paraître simple, mais nous savons tous combien il est difficile de brider nos passions et nos désirs dérégés.

Face au monde moderne et à sa déification de l'Homme et de sa soi-disant liberté inaliénable, la voix de l'Église et de la raison nous enjoint à conserver entre les trois niveaux de liberté cette hiérarchie qui fait leur harmonie. Faire de la liberté d'action un absolu n'a d'autre conséquence que de détruire le principe d'autorité, qu'elle soit humaine ou divine, et conduit l'homme aux pires abus. Vouloir supprimer la loi naturelle, la loi de Dieu, revient à séparer l'homme du cadre lui permettant de s'épanouir. Un cadre ne brime pas ; il contraint, certes, mais il donne à ce qu'il entoure toute sa beauté. Marcel de Corte en fait le parallèle avec les veines qui guident le sang vers les organes et donnent la vie au corps, ou encore avec le canal qui conduit l'eau vers les terres arides et empêche les crues et les inondations. Se soumettre à la loi voulue par Dieu n'est pas signe d'un esclavage inhumain, c'est justement le seul moyen d'être réellement homme. Pour l'avoir oublié, l'homme moderne s'est lui-même privé du bonheur et se condamne à errer après des chimères qui lui ôtent ce qui lui reste de libertés. Contre le *Non serviam* du diable et de ses suppôts agrippés aux plaisirs du monde, disons avec les saints ces mots que reprend *L'Imitation* : « Je suis étranger sur la terre, ne me cachez point vos commandements. Enseignez-moi, Seigneur, à faire votre volonté, car vous êtes mon Dieu ».

Un animateur du MJCF

Ouvrages pour aborder le sujet de la Liberté :

- Encycliques *Libertas* (Léon XIII), *Quanta cura* et le *Syllabus* (Pie IX)
- *La Liberté* (« Apologétique de poche », Dominicus)
- *L'homme contre lui-même* (Marcel de Corte)

⁵ Cf Foyers Ardents n°21

Chère Bertille,

La vie sur terre n'est pas un long fleuve tranquille. Il faut se battre pour réussir dans ses études, pour trouver un travail où l'on pourra mettre à profit les talents que le Bon Dieu nous a donnés. Il faut combattre pour ne pas se laisser emporter par les mauvaises amitiés, pour lutter contre les tentations que le démon essaye de mettre sur notre chemin pour nous faire flancher. Le monde sait bien nous rendre adicte de sa mode, de sa musique, de ses films et bien d'autres choses encore. Je voudrais utiliser la suite du texte publié précédemment par le Père Garrigou Lagrange pour te montrer que le soutien, la force tu les trouveras seulement dans la prière. Bonne lecture ! Je te porte bien affectueusement dans mes prières.

Anne

« Voyons ce que la prière peut nous obtenir.

La fin de la vie des âmes c'est le ciel ; à cette fin suprême Dieu subordonne tous les biens qu'il lui plaît de nous départir, car il ne nous donne ceux du corps et ceux de l'âme, que pour la conquête de l'éternité bienheureuse.

La prière ne peut donc nous obtenir que les biens qui sont dans la ligne de notre fin dernière, dans la ligne de la vie éternelle. En dehors de là elle ne peut rien, elle est trop haute pour nous obtenir tel succès temporel sans rapport avec notre salut. Il ne faut pas attendre d'elle ce résultat, pas plus qu'on ne demande à un ingénieur l'office d'une manœuvre.

Les biens qui nous acheminent vers le ciel sont de deux sortes : les spirituels, qui nous y conduisent directement, et les temporels, qui peuvent être indirectement utiles au salut, dans la mesure où ils se subordonnent aux premiers.

Les biens spirituels, ce sont la grâce, les vertus, les mérites. La prière est toute-puissante pour obtenir au pécheur la grâce de la conversion, et au juste la grâce actuelle nécessaire à l'accomplissement des devoirs du chrétien. La prière est souverainement efficace pour nous obtenir une foi plus vive, une espérance plus confiante, une charité plus ardente, une plus grande fidélité à notre vocation. La première des choses que nous devons demander selon le Pater, c'est que le nom de Dieu soit sanctifié, glorifié par une foi rayonnante, que son règne arrive, (c'est l'objet de notre espérance), que sa volonté soit faite, accomplie avec amour, avec une charité plus fervente. La prière est toute-puissante pour nous obtenir le pain de chaque jour, non seulement celui du corps, mais celui de l'âme, le pain supersubstantiel de l'Eucharistie, et les dispositions nécessaires pour une bonne communion. Elle est efficace pour nous obtenir le pardon de nos fautes avec la disposition intérieure de pardonner au prochain, pour nous faire triompher de la tentation : « Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation », disait Notre-Seigneur ; pour nous délivrer du mal et de l'esprit du mal, « cette sorte de démon ne se chasse que par la prière et par le jeûne ». (Matth, XVII, 20.)

Seulement, cela va sans dire, la prière doit être *sincère* : demander de vaincre une passion sans éviter les occasions, demander la grâce d'une bonne mort sans s'efforcer d'avoir une vie meilleure, ce n'est pas une vraie prière, un vrai désir, c'est à peine une velléité. La prière doit aussi être *humble*, c'est un pauvre qui demande. Elle doit être *confiante* en la miséricorde de Dieu, elle ne doit pas douter de son infinie bonté. Elle doit être *persévérante* pour montrer qu'elle vient d'un désir profond du cœur. Parfois le Seigneur ne semble pas nous exaucer tout de suite, pour éprouver notre confiance et la force de nos bons désirs, comme Jésus éprouva la confiance de la Chananéenne par une parole sévère qui semblait un refus : « C'est aux brebis perdues d'Israël que je suis envoyé... il ne convient pas de donner aux chiens le pain des enfants. » Sous l'inspiration divine, la Chananéenne répondit : « Pourtant, Seigneur, les petits chiens mangent les miettes qui tombent de la table de leur maître ». – « O femme, dit Jésus, ta foi est grande, qu'il te soit fait selon ce que tu demandes » ; et sa fille, qui était tourmentée par le démon, fut désormais délivrée (Matth., XV, 22).

Mais si vraiment nous avons prié avec persévérance et si, malgré nos supplications, Dieu nous laisse aux prises avec la tentation, rappelons-nous l'apôtre saint Paul, qui lui aussi supplia à plusieurs reprises pour être délivré de l'aiguillon qui le tourmentait dans sa chair et qui reçut cette réponse : « Ma grâce te suffit pour vaincre », *sufficit tibi gratia mea*. Croyons avec l'Apôtre que cette lutte nous est profitable, et ne cessons pas de demander la grâce, qui seule peut nous empêcher de faiblir. Apprenons par là notre in-

digence, apprenons que nous sommes des pauvres, et que l'acte du pauvre consiste à demander. Le chrétien toute sa vie doit mendier les énergies surnaturelles qu'il lui faut pour faire son salut. L'âme humaine ne peut atteindre le ciel que si elle est lancée par Dieu ; mais une fois lancée, il faut qu'elle vole ; la prière est comme le coup d'aile du petit oiseau lancé hors du nid et qui réclame un nouveau secours.

Quant aux biens temporels, la prière peut nous obtenir tous ceux qui doivent, d'une façon ou d'une autre, nous aider dans notre voyage vers l'éternité : le pain du corps, la santé, la force, la prospérité de nos affaires, la prière peut tout nous obtenir, à condition que nous demandions avant tout et par-dessus tout à Dieu de l'aimer davantage : « Cherchez le royaume des cieux, et tout le reste vous sera donné par surcroît ». Faut-il dire que la prière est inefficace parce que nous n'avons pas demandé ce bien temporel pour lui-même, mais seulement dans la mesure où il était utile à notre salut. Si nous ne l'avons pas obtenu, c'est que nous devons nous sauver sans lui. Notre prière n'est pas perdue, nous n'avons pas obtenu ce bien temporel qui nous était utile, mais nous avons obtenu ou nous obtiendrons une autre grâce plus précieuse.

La prière humble, confiante, persévérante, par laquelle nous demandons pour nous les biens nécessaires au salut est infailliblement efficace, en vertu de la promesse du Seigneur. Dieu, en effet nous commande de travailler à notre salut. Il ajoute : « Sans moi (sans ma grâce) vous ne pouvez rien faire », « demandez, et vous recevrez » ; demandez-la-moi, cette grâce, je vous la donnerai, je vous le promets. Bien plus, c'est Lui qui fait jaillir la prière de nos cœurs, qui nous porte à demander ce que de toute éternité il veut nous accorder. Si telle prière n'était pas infailliblement efficace, le salut serait impossible, Dieu nous commanderait l'irréalisable ; la contradiction serait en Lui, suprême Vérité et suprême Bonté. Les simples comprennent tout de suite la parole de Jésus : « Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira ; qui de vous donnera une pierre à son enfant, si celui-ci lui demande du pain, et s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc, méchants comme vous êtes, vous donnez de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ! ». Telle est la prière simple et profonde du paysan rentrant du travail, posant sa bêche devant la porte de l'église et entrant pour dire un Notre Père. Quel crime celui qui consiste à arracher cette foi sublime au pauvre, qui par elle se rattache à l'Eternité ! Savoir prier, pour l'âme, c'est savoir respirer.

La prière est donc une force plus puissante que toutes les forces physiques prises ensemble, plus puissante que l'argent, plus puissante que la science. Ce que tous les corps et tous les esprits créés par leurs propres forces naturelles ne peuvent pas, la prière le peut. « Tous les corps, dit Pascal, le firmament et ses étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits... De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée, cela est impossible et d'un autre ordre... tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité, cela est d'un ordre infiniment plus élevé... ». La prière, elle, peut obtenir la grâce, qui nous fera produire cet acte de charité.

La vraie prière joue ainsi dans le monde un rôle infiniment plus grand que la plus étonnante des découvertes. Qui oserait comparer l'influence exercée par un savant incontesté comme Pasteur, à celle qu'exerça par sa prière un saint Paul, un saint Jean, un saint Benoît, un saint Dominique ou un saint François ?

Chaque âme immortelle vaut plus que tout le monde physique, elle est comme un univers, *unum versus alia*, puisque par ses deux facultés supérieures, intelligence et volonté, elle s'ouvre sur toutes choses et sur l'Infini. A ces univers en marche vers Dieu, qui sont les âmes, la prière assure deux choses :



la lumière surnaturelle qui les dirige, et l'énergie divine qui les pousse. Sans la prière, l'obscurité se fait dans les âmes, qui se refroidissent et meurent, comme des astres éteints. Ayons confiance en cette force d'origine divine ; rappelons-nous d'où elle vient, rappelons-nous où elle va ; c'est de l'Eternité qu'elle descend, d'un décret de l'infini bonté, c'est à l'Eternité qu'elle remonte. »

Rome, Angelico
Fr. Reg. Garrigou-Lagrange, O.P

T

rouver la joie

Occuper son esprit de ce qui porte la joie dans le cœur, ce n'est pas sans doute ce qui flatte la sensualité, la vanité ou l'ambition ; les réflexions sur ces objets ne pourraient qu'exciter des désirs et des désirs toujours inquiétants, tout au plus fournir des ressources à l'intrigue, et l'intrigue ne produit rien moins que la joie ; mais plutôt les craintes, les défiances et les troubles. Tout ce qui flatte les passions vous dégrade ; votre âme, naturellement droite et née avec les sentiments de sa dignité, ne peut jamais trouver sa véritable joie dans ce qui fait sa honte. (...)

Non, une âme tiède et lâche ne possèdera jamais cette joie qui est une manne cachée, réservée à ceux qui ont dompté les passions et surmonté la mollesse. (...)

Comment sans cet amour de Dieu, pourrait-on goûter quelque joie ? Joie superficielle, joie momentanée, joie perfide, qui, en nous mettant dans une espèce d'ivresse, nous fait courir en riant vers l'abîme où nous allons nous précipiter. Le cœur de ceux qui cherchent véritablement le Seigneur, sera toujours dans la joie ; et un cœur parfait possèdera toujours devant lui la joie parfaite.

Père de Lombez - Traité de la joie

L

e dépôt confié

Saint Joseph, après Jésus et après Marie, est, du monde entier, l'âme la plus pure et le cœur le plus humble. Aussi le Père et l'Esprit-Saint l'ont-ils choisi comme gardien de l'admirable et unique pureté de Jésus et de Marie. En Egypte, comme à Nazareth, Joseph, le fidèle serviteur a veillé sur le dépôt confié. Puisse nous veiller avec autant de soin sur toutes les âmes que le Seigneur remet à notre loyauté ! Car pour nous aussi, elles sont un précieux dépôt confié. Quelle faiblesse, si, par négligence, nous le laissons voler ! Quel crime, si nous-mêmes, en une heure de passion ou de faiblesse, nous le déroberions au Seigneur ! Jusque dans l'éternité, sa voix, terrible et douloureuse, retentirait alors dans notre conscience : Rends-moi compte du dépôt que je t'avais confié ! N'as-tu pas laissé ternir par le feu ou la boue l'orient de ce cœur qui ne t'appartenait pas ? As-tu veillé ? As-tu prié ? L'âme de votre enfant est plus précieuse qu'un diamant et c'est Dieu qui vous en demandera compte !

R.P. de la Chevasnerie – Le fidèle serviteur

U

n seul amour

L'âme qui a la parfaite simplicité n'a qu'un amour qui est pour Dieu ; et en cet amour elle n'a qu'une seule prétention, qui est celle de reposer sur la poitrine du Père céleste, et là, comme un enfant, faire sa demeure, laissant entièrement tout le soin de soi-même à son bon Père, sans que jamais plus elle se mette en peine de rien, sinon de se tenir en cette sainte confiance.

Saint François de Sales

Restaurer une maison ancienne

Les huisseries (1)

Abordons maintenant la question des huisseries, de manière à terminer la partie qui correspond au « clos et couvert » d'un bâtiment, c'est à dire : murs, toits, portes et fenêtres.

Nous commencerons par la porte et aborderons la prochaine fois les fenêtres, pour ne pas être trop long, car leur histoire et leur aspect sont importants.

Au tout début la porte, qui donnait accès au logement comme à l'écurie, était un seul panneau ou « vantail », faite de planches jointives et larges. Une plinthe, facile à changer, préservait le bas du pourrissement dû à la pluie.

Soit deux grosses traverses maintenaient ces planches, soit comme en Jura, Alsace, Bretagne ou Midi, il existait deux lits de planches : les extérieures verticales et les intérieures horizontales ; cela peut encore se faire sur des portes de granges ou communs pour garder cet aspect rustique. C'était extrêmement solide car peu déformable.

Il n'y a alors pas de dormant (partie de bois fixée sur la maçonnerie) et la porte « bat » directement sur la maçonnerie.

Sur les granges ou caves extérieures ou chais (régions vinicoles) le principe est le même mais souvent avec deux vantaux.

Les portes d'entrée plus récentes sont composées dans les demeures un peu soignées, de deux vantaux. Parfois deux moitiés si l'ouverture est assez large, parfois un tiers/deux tiers, le deuxième tiers étant l'ouvrant habituel, avec très souvent une imposte en haut pour donner de la lumière.

Les modèles varient selon la position sociale de celui qui a fait construire sa maison, et les régions.

Si vous devez donc changer votre porte ou en installer une, observez celles des maisons anciennes, qui sont d'origine, vous ne ferez pas d'erreur. Si vous le pouvez, privilégiez un bois d'œuvre bien sec, avec votre menuisier, même si cela est de plus en plus difficile à trouver.

Ne mettez pas de portes en PVC : avec le recul, il vieillit mal dans le temps et ne trompe pas l'œil longtemps.

Vous pouvez installer un heurtoir sur la porte ou une cloche extérieure pour garder l'aspect authentique plutôt qu'une sonnette électrique, qui de surcroît peut tomber en panne...



Certaines portes ont encore des montants arrondis tournant dans des pierres trouées, ou pièces de bois comme la photo ci-contre.

Les fermetures étaient anciennement le plus souvent avec un taquet en bois pour les granges ou étables, tandis que sur les portes d'entrée, nous trouvons targette, loqueteau, loquet que l'on peut actionner des deux côtés et serrure enfin.



Enfin si vous désirez vraiment garder un aspect ancien à votre porte, n'y ajoutez pas de seuil en aluminium pour l'étanchéité et acceptez les courants d'air... Au besoin faites un boudin de porte à placer devant quand l'air est trop froid.

Les préconisations gouvernementales actuelles sont à tout étanchéifier et calfeutrer pour ensuite installer des VMC...

Laisser l'air circuler dans une maison est très important, tant pour son entretien que notre santé, et autant garder la VMC naturelle... De plus, cela aguerrit un peu les caractères que de ne pas être dans un cocon...

Il faut parfois lutter contre certains artisans, « formatés » qui ne connaissent pas assez le bâti ancien pour ne pas se faire imposer la manière moderne de travailler. N'oubliez pas que le maître d'œuvre c'est vous !

Jeanne de Thuringe

Diffusez votre Revue

Si vous connaissez des personnes que vous croyez susceptibles d'être intéressées par notre revue, vous pouvez nous envoyer leurs noms (liste limitée à 5 personnes) Adressez-nous un mail en précisant leur nom, leur adresse, leur **adresse mail** et leur numéro de téléphone ; nous leur enverrons un numéro gratuit dans les mois qui viennent. Vous pouvez aussi participer à cette offre en nous envoyant un don pour nous aider à subvenir aux frais engagés.



Mois de juin : mois du Sacré-Cœur

Activités culturelles

Chers lecteurs,

Face à l'impossibilité de visiter les expositions généralement proposées dans cette rubrique, nous vous proposons un autre regard sur les actualités culturelles. Nous nous pencherons aujourd'hui sur les actualités dans le monde de l'art et de l'archéologie, sujets non moins passionnants !

◆ France (Nîmes)

C'est à quelques mètres de la célèbre Maison Carrée de Nîmes que viennent d'être exhumés les vestiges de deux « domus » datant du I^{er} siècle. L'emplacement devant subir des travaux en vue de la construction d'immeubles, l'INRAP a décidé de mener au préalable une campagne de fouilles, et bien lui en a pris ! Les vestiges témoignent d'un grand luxe architectural si l'on considère la présence de bassins intérieurs, chauffage au sol et carrelage en damier de marbre .



◆ France (Paris)

Le 25 mars dernier a été vendu chez Sotheby's l'un des rares tableaux de la période parisienne de **Van Gogh** : *Scène de rue à Montmartre*, peint en 1887. Acquis par une famille de collectionneurs en 1920, cette œuvre n'avait jamais été présentée au public jusqu'à la vente de 2021. Après une lutte acharnée de 10 minutes entre plusieurs concurrents étrangers, la partie semblait gagnée par un londonien face à un collectionneur de Hongkong pour 13 millions d'euros (les enchères avaient démarré à 4 millions). Mais une soudaine enchère Internet fit alors monter le prix à 14 millions d'euros (16 millions avec les frais). Néanmoins, l'affaire ne s'arrête pas là puisqu'un nouveau rebondissement surgit : 20 minutes après l'adjudication, il s'avéra effectivement que l'acheteur en ligne était défaillant... il fallut donc remettre le tableau aux enchères ! Après un nouveau combat entre les mêmes acteurs, le londonien Samuel Valette remporta les enchères pour 11 250 000€ (un peu plus de 13 millions avec les frais).



◆ France (Villers-Cotterêts)

Le président de la république ayant décidé de transformer le château de Villers-Cotterêts en Cité internationale de la langue française pour 2022, des fouilles ont été menées avant de procéder aux aménagements. C'est ainsi que les archéologues ont découvert les vestiges d'un **château médiéval** bien antérieur au palais actuel. Très peu d'informations existent dans les archives à propos de cette forteresse médiévale rasée par François I^{er} vers 1528 : les fouilles menées actuellement présentent donc une occasion unique d'en reconstituer le plan. (ci-dessus : photo de la base d'une tour carrée du château médiéval)



◆ Israël

D'importantes découvertes archéologiques ont été dévoilées le 16 mars dernier par les autorités israéliennes. En effet, des fouilles archéologiques effectuées en plein désert de Judée ont révélé la présence d'un véritable trésor dans la « grotte des Horreurs » située à 80 mètres sous le sommet d'une falaise. Outre les restes d'un enfant ainsi que des pièces de monnaie du I^{er} siècle, les archéologues ont découvert le plus ancien panier du monde (vieux de 10 500 ans), et, surtout, des fragments de parchemins bibliques de plus de 2 000 ans. Aucun parchemin biblique n'avait été découvert depuis la mise à jour des Manuscrits de la Mer Morte. Les actuels manuscrits, rédigés en grec, présentent des passages des livres de Zacharie et de Nahum.





La déshydratation est une perturbation importante de notre métabolisme ; elle est particulièrement fréquente aux âges extrêmes de la vie, c'est à dire les enfants en bas âge et les personnes âgées. Elle consiste en une perte d'une partie de l'eau de l'organisme ; or, l'eau représente 60% du poids du corps et toute altération de ce secteur hydrique entraîne des anomalies sérieuses. Il est donc important de savoir reconnaître un manque d'eau c'est à dire une déshydratation.

Dans cette pathologie, c'est le rein qui va permettre de réguler l'équilibre physiologique en retenant l'eau ou en facilitant son élimination ; pour les enfants, le faible volume corporel les rend plus vulnérables à une perte d'eau et pour les gens âgés, c'est le rein vieillissant qui ne répond plus aux nécessités d'adaptation du volume des urines.

Quelles sont les causes d'une déshydratation ?

Ce sont les circonstances qui vont entraîner une perte d'eau et de sel, par exemple lors de troubles digestifs comme les vomissements ou les diarrhées ; lors de brûlures, et plus la surface brûlée est élevée, plus la déshydratation est importante ; ce sont les traitements par des diurétiques souvent employés chez les personnes âgées ; ou bien lors d'anorexie prolongée ou de décompensation diabétique.

Mais il peut y avoir également perte d'eau pure lors de chaleurs excessives (locaux mal isolés l'été ou surchauffés l'hiver) ; en cas de fièvre élevée, de transpiration, d'hyperventilation ou d'autres pathologies; lors d'incapacité à s'hydrater, comme par exemple, chez des personnes dépendantes ou bien avec des troubles de la conscience ou de la déglutition.

La déshydratation porte le plus souvent sur une perte globale d'eau et de sel et on distingue, sans entrer dans les détails, une déshydratation intra cellulaire, extra cellulaire ou globale.

Quels sont les signes de la déshydratation ?

Les signes que l'on peut observer sont la peau sèche, faisant un pli lorsqu'on la pince, appelé pli cutané ; la sécheresse de l'intérieur de la

bouche (beaucoup de personnes âgées respirent par la bouche) ; la fatigue inhabituelle, la perte d'appétit, la perte de poids, une légère augmentation de la température corporelle appelée fébricule, à 37°8 ou 37°9; des modifications de la tension artérielle avec des épisodes d'hypotension avec chute et malaise.

Les signes de gravité sont l'hyperthermie inexpliquée à plus de 38 degrés, des troubles de la conscience, des difficultés respiratoires, un effondrement des chiffres de la tension artérielle.

Comment prévenir la déshydratation ?

Voici quelques principes généraux pour limiter les risques :

- Il faut isoler les locaux en cas de fortes chaleurs extérieures et ne pas surchauffer l'hiver ; il faut ouvrir les fenêtres la nuit et les fermer le jour ; tirer les rideaux pour faire de l'ombre.
- Il faut veiller aux apports d'eau dans la journée et faire boire les personnes fragiles plusieurs fois par jour par petites quantités (eau, thé, café, jus de fruits, eau gélifiée pour les personnes âgées ou des solutions de réhydratation toutes prêtes pour les enfants).
- Dans les situations à haut risque, surtout pour des personnes âgées dépendantes, il est possible de perfuser la nuit par voie sous cutanée sur les cuisses ou l'abdomen.

La déshydratation est donc une pathologie qui regroupe des signes multiples qu'il faut rechercher chez des personnes dépendantes ou affaiblies. Il faut inviter les patients à boire modérément mais régulièrement dans la journée, en particulier en cas de fièvre. En présence de signes de gravité, la perfusion intra veineuse s'impose et l'hospitalisation sera alors nécessaire si les moyens humains et matériels disponibles au domicile sont insuffisants pour assurer un traitement adéquat et une surveillance optimale.

Dr. N. Rémy



Umberto GIORDANO
(1867, Foggia – 1948, Milan)

Notre citation pour mai et juin :

« Dites-moi... Mes chansons de toutes les couleurs,
Où mon esprit qui muse au vent les a-t-il prises ?
Le chant leur vient – d'où donc ? – comme le rose aux fleurs
Comme le vert à l'herbe et le rouge aux cerises. »

Marie Noël - Les chansons et les heures - Le Rosaire des joies

Andrea Chénier : Come un bel di di Maggio (Comme un beau jour de Mai)

(1894 - Donné pour la première fois en 1896 à la Scala de Milan)

André Chénier, poète français mort guillotiné le 25 juillet 1794 (à 31 ans) est d'abord constitutionnel, mais tentera d'arracher Louis XVI à l'échafaud, et se sacrifiera pour sauver plusieurs de ses amis de la prison, et de la mort. Le librettiste d'Umberto Giordano a largement romancé l'histoire de Chénier. Néanmoins l'opéra en lui-même a contribué à la célébrité du poète, notamment par cette Aria de l'Acte IV, "Come un bel di di Maggio", qui exprime de façon magistrale les sentiments du condamné devant la mort. Cet aria est souvent un premier morceau de bravoure pour les ténors. Vous pourrez comparer deux interprétations que soixante-cinq ans séparent.

Come un bel di di maggio
Che con bacio di vento
E carezza di raggio
Si spegne in firmamento

Col bacio io d'una rima
Carezza di poesia
Salgo l'estrema cima
Dell'esistenza mia

La sfera che cammina
Per ogni umana sorte
Ecco già mi avvicina
All'ora della morte

E forse pria che l'ultima
Mia strofa sia finita
M'annuncerà il carnefice
La fine della vita

Sia ! Strofe, ultima Dea
Ancor dona al tuo poeta
La sfolgorante idea
La fiamma consueta

Io, a te, mentre
Tu vivida a me sgorghi dal cuore
Darò per rima il gelido
Spiro d'un uom che muore

Comme une belle journée de mai
Qui, avec l'effleurement du vent
Et la caresse d'un rayon,
S'éteint au firmament,

Avec le souffle de la rime,
La caresse de la poésie,
J'arrive à l'ultime sommet
De ma vie.

Le monde en marche donne
à chaque humain sa destinée
Pour moi, déjà, arrive
L'heure de la mort

Et peut-être avant que la dernière
de mes strophes ne soit terminée
Le bourreau m'annoncera-t-il
La fin de la vie.

Qu'il en soit ainsi ! Strophe, dernière muse,
Donne encore à ton poète
L'idée flamboyante,
La flamme coutumière

Moi, pour toi, alors que
Tu es vivante, jaillissante de mon cœur
Je donnerai à la rime
Le souffle glacé d'un homme qui meurt

<https://open.spotify.com/search/Come%20un%20bel%20di%20di%20Maggio> (interprétation par Beniamino Gigli)

<https://open.spotify.com/search/Come%20un%20bel%20di%20di%20Maggio> (interprétation par Luciano Pavarotti)

BEL CANTO

Cantique à sainte Jeanne d'Arc

(Paroles de sainte Thérèse de Lisieux

Mélodie de Vincent Lecornier)



Le 30 mai prochain, nous fêterons l'une des patronnes secondaires de la France, **sainte Jeanne d'Arc**.

Amour de Dieu, amour de l'Eglise, amour de la patrie... Que de raisons d'invoquer, et d'imiter notre grande sainte, tant ces trois amours qui l'ont animée ont aujourd'hui besoin d'être transmises.

Ce cantique à la mélodie simple, est facile à retenir et à chanter par petits et grands.

Jeanne, Seigneur, est ton œuvre
splendide
Un cœur de feu, une âme de guer-
rier
Tu les donnas à la vierge timide
Que tu voulais couronner de lau-
riers.

Refrain

Sainte Jeanne de France
Notre espérance repose en vous
Sainte Jeanne de France
Priez, priez pour nous.

Jeanne entendit dans son humble
prairie
Des voix du Ciel l'appeler au
combat
Elle partit pour sauver la patrie
La douce enfant à l'armée commanda.



Des fiers guerriers elle gagna
les âmes
L'éclat divin de l'envoyée des
Cieux
Son pur regard, ses paroles de
flammes
Surent courber les fronts auda-
cieux....

Jeanne, c'est toi notre unique
espérance
Du haut des Cieux, daigne en-
tendre nos voix
Descends vers nous, viens con-
vertir la France
Viens la sauver une seconde
fois.

<https://www.youtube.com/watch?v=wb7zokdXbnY>

**Afin que Notre-Seigneur bénisse toujours davantage
notre Revue et son apostolat,
nous faisons régulièrement célébrer des Messes.
Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette
intention en le précisant lors de votre don.**